



Bulletin Officiel

N° 5448 Mardi 26 Septembre 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 » 2-7

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

AIR LIQUIDE TUNISIE 8

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA – SOPAT - 9-12

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOTIPAPIER 13-17

HANNIBAL LEASE 18-22

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SOTUVER 23

ATTIJARI LEASING 23

ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -AGE 24

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCPR MAXULA JASMIN 25

COURBE DES TAUX

26

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

27-28

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2017

- SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ –
- WIFACK INTERNATIONAL BANK
- MODERN LEASING

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

AIR LIQUIDE TUNISIE

37 rue des Entrepreneurs, ZI Charguia II, Ariana Aéroport – 2035 Ariana

La Société AIR LIQUIDE TUNISIE « ALT » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **13 juin 2017**, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de **1.139.875 dinars** par incorporation de réserves, par l'émission de **45.595 actions** nouvelles gratuites, de nominal 25 dinars chacune, pour le porter ainsi **de 35.336.225 dinars à 36.476.100 dinars**.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation **de 1.139.875 de dinars**, par incorporation de 1.135.000 dinars des réserves exonérées et de 4875 dinars à prélever sur le poste « Autres réserves », et l'émission de **45.595 d'actions nouvelles gratuites** de nominal 25 dinars chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour trente et une (31) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} janvier 2017**. Le capital sera ainsi porté de 35.336.225 dinars à 36.476.100 dinars.

AIR LIQUIDE TUNISIE procédera à l'acquisition et l'annulation de 4 droits d'attribution et ce, en vue d'assurer le bouclage exact de l'augmentation susmentionnée

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour constater et réaliser l'augmentation de capital ainsi de procéder à la modification corrélative des statuts.

Jouissance des actions nouvelles

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2017**.

Cotation en bourse

Les actions anciennes Air Liquide Tunisie seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **25 septembre 2017**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **25 septembre 2017** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées, et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **25 septembre 2017**.

Prise en charge par la TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles et les droits d'attribution seront pris en charge par la Tunisie Clearing à partir du **25 septembre 2017**.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Société de Production Agricole Teboulba – SOPAT–

Siège Social : Avenue 23 janvier - BP 19 Teboulba – Tunisie

Notice à l'occasion de l'augmentation de capital social de la SOPAT de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT par l'émission de 5.920.000 actions nouvelles de valeur nominale 1 DT et avec une prime d'émission de 0,250 DT sans recours à l'appel public à l'épargne

décidée par

l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Juillet 2017

1 – Renseignements généraux concernant la société :

1.1-Dénomination et siège social :

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» - Avenue 23 janvier - BP 19 – 5080 Teboulba – Tunisie.
Tél : +216 73 604 149 - Fax : +216 73 604 111

1.2-Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : La SOPAT a été créée dans le cadre de la loi n° 88-18 du 2 Avril 1988, portant promulgation du code des investissements agricoles et de la pêche, telle que modifiée par la loi N°93-120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitation aux investissements abrogé et remplacé par les dispositions de la loi n° 2016-71 du 30/09/2016 .

1.3-Date de constitution et Durée : SOPAT a été constituée le 6 janvier 1990 pour une durée de 99 ans.

1.4-Objet social : la société a pour objet :

- La production et la transformation des produits agricoles, agroalimentaires et viandes ;
- La création et l'exploitation directe de poulaillers de tout genre ;
- La production des poussins d'un jour, chaire et ponte, dindonneaux d'un jour, canetons et faisandeaux;
- L'organisation et l'exploitation de tout élevage de cheptel vivant tels qu'ovins, bovins, caprins ;
- La production et la commercialisation d'aliments composés ;
- L'exploitation et la mise en valeur de toute terre à vocation agricole ;
- Le séchage, la déshydratation de tout produit agricole ;
- Le stockage et la conservation de tout produit agricole à l'état naturel ou transformé, par le moyen d'entreposage simple ou frigorifique et/ou par les techniques de congélation et surgélation ;
- La transformation ou le traitement de tout déchet agricole ou agro-industriel en vue d'obtenir un aliment pour bétail ou un support organique ;
- Le transport, l'entreposage, la distribution et la commercialisation au stade de gros et du détail, des produits sortis des usines, des laboratoires et des exploitations ou de tout autre produit agricole à l'état naturel, par elle-même et par ses moyens propres, tels que magasins et entrepôts de vente et d'exposition ou par l'intermédiaire des tiers, tels que commissaires, correspondants et représentants ;
- Sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ces activités
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie d'exploitation de brevets et/ou licence, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

1.5-Registre de commerce : B 152 981 996

1.6-Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7-Nationalité : tunisienne.

1.8-Capital social : Le capital social s'élève à 21.941.250 DTs divisés en 21.941.250 actions de nominal 1 DT entièrement libéré.

1.9-Régime fiscal : Droit Commun.

1.10-Matricule fiscal : 0022671F/P / M 000

1.11-Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Siège de la SOPAT : Avenue 23 janvier, BP 19 – 5080 Teboulba - Tunisie

1.12-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing : Monsieur Sami Ben Salah, Directeur Administrateur et Financier de la société SOPAT.

- Suite -

2 – Administration et contrôle :**2.1- Membres des organes d'administration :**

Administrateurs	Qualité	Représenté par	Mandat*	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président	Lui-même	2017 – 2019	Sousse
Société "Medigrain"	Membre	M. Mohamed Rekik	2017- 2019	Sousse
Société "Les Minoteries des Centre et Sahel Réunies MCSR"	Membre	M. Abdellatif Sbaa	2017 – 2019	Sousse
Société "Les Aliments Composés du Nord ACN"	Membre	M. Abdelhamid Omrane	2017– 2019	Soliman
Société "Gallus"	Membre	M. Skandar Makni	2017 – 2019	Tunis
M. Abdelaziz Ben Youssef	Membre	Lui-même	2017 – 2019	Tunis

*Mandat renouvelé par l'AGO du 14/07/2017.

2.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre*	Fonction au sein de la société	Mandat	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président du Conseil d'Administration		14/07/2017	Sousse
M. Mohieddine Youssfi	Directeur Général	2016-2019	14/07/2017	Sousse
M. Skandar Makni	Directeur Général Adjoint	2016-2019	14/07/2017	Sousse

*Nommés par le CA du 14/07/2017

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction au sein de la société.

2.3- Contrôle :

Commissaire aux Comptes*	Adresse	Mandat
Monsieur Ammar AMRI , Expert comptable inscrit au Fableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Bureau : Cléopâtre center- n°A2.12 Centre Urbain Nord.Tunis - Tel : 71 947 383 Fax : 71 947 604	2017-2019

*Nommé par l'AGO du 14/07/2017.

3- Renseignements relatifs à l'opération :

3.1-Décision à l'origine de l'émission : L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 juillet 2017, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes établis conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, et constatant que le capital social actuellement fixé à 21.941.250 DT, divisé en 21.941.250 actions de 1 DT chacune, est entièrement libéré, a décidé de l'augmenter d'une somme de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) DT** en numéraire pour le porter ainsi à **27.861.250 DT** et ce par la création de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) actions** nouvelles d'un montant nominal de 1 DT chacune moyennant une prime d'émission globale de Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Mille **(1 480 000) DT** .

Ladite augmentation sera totalement libérée lors de la souscription.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la date de la réalisation de l'augmentation du capital.

3.2-But de l'émission : Les dirigeants de la société SOPAT ont décidé d'augmenter le capital de la société pour répondre à certains besoins à savoir :

- Renforcer les fonds propres de la société et rééquilibrer sa structure financière
- Financer le plan de développement gage de la croissance future.

- Suite -

3.3-Caractéristique de l'émission : Le capital social sera augmenté de 5.920.000 dinars par souscription en numéraire et par émission de 5.920.000 actions nouvelles.

- **Nombre d'actions à émettre :** 5.920.000 actions
- **Valeur nominale des actions :** 1 DT.
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** En intégralité à la souscription.

3.4-Prix d'émission : Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **1,250 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **0,250 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront totalement libérées en nominal et en prime d'émission lors de la souscription.

3.5-Droit préférentiel de souscription : La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires par l'article 296 du Code des Sociétés Commerciales et de réserver la souscription des Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille (**5.920.000**) **actions nouvelles** aux actionnaires suivants dans les proportions suivantes :

Actionnaires	NB d'Actions à souscrire	Valeur nominal	Prime d'émission	Prix d'émission
Société « MCSR »	1 920 000	1 920 000	480 000	2 400 000
Société « GMC »	3 200 000	3 200 000	800 000	4 000 000
Société « ACN »	800 000	800 000	200 000	1 000 000
Total	5 920 000	5 920 000	1 480 000	7 400 000

3.6-Période de souscription : Les Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C. » disposent d'un délai de 21 jours à compter de la date de la publication de la décision d'augmentation du capital au J.O.R.T pour souscrire aux 5.920.000 actions nouvelles émises.

Ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites et libérées. Un avis relatif à la clôture de l'opération sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

3.7-Etablissements domiciliaires : Les souscriptions seront reçues et les versements effectués sans frais auprès de l'**Amen Bank agence de Mahdia**. Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible n° **07 804 0077340774370 11**.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **1,250 DT** soit **Un(01) DT** représentant la valeur nominale de l'action et **0,250 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

3.8-Modalités et délais de délivrance des titres : La souscription à l'augmentation de capital sera constatée par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par la Société émettrice, sur présentation d'un Bulletin de souscription.

3.9-Jouissance des actions nouvelles souscrites : Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir de la réalisation de l'augmentation du capital décidée.

3.10-Structure du capital avant et après augmentation : La structure du capital avant et après la présente augmentation se présente comme suit :

Nom Prénom	Avant augmentation		Augmentation	Après augmentation	
	Nombre d'actions & de droits de vote	% du capital & de droits de vote		Nouvelles Actions	Nombre d'actions & de droits de vote
Gallus	15 652 394	71.34%		15 652 394	56.18%
Medigrain	1 992 206	9.08%		1 992 206	7.15%
Les Grands Moulins du Cap-bon " GMC "	100	0.00%	3 200 000	3 200 100	11.49%
Les Minoteries du Centre et Sahel Rêunies " MCSR "	800	0.00%	1 920 000	1 920 800	6.89%
Les Aliments Composés du Nord " ACN "	100	0.00%	800 000	800 100	2.87%
Divers Actionnaires (en bourse)	4 295 650	19.58%		4 295 650	15.42%
Total	21 941 250	100.00%	5 920 000	27 861 250	100.00%

- Suite -

4. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

4.1-Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2-Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

4.3-Régime fiscal applicable : La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner les dits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 DTs par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%.

Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4-Marché des titres : Les actions SOPAT sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières depuis le 02/08/2010 suite à l'avis favorable du Conseil d'Administration de la BVMT, réuni le 29/07/2010, sur le transfert de la société SOPAT du marché alternatif au marché principal de la cote de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas des titres de même catégorie négociés sur des marchés étrangers.

4.4.1-Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites : Les 5.920.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et à libérer en totalité seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés. Elles seront dès lors négociées sur le Marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes.

4.4.2-Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles réservées aux Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C » seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le libellé **SOPAT NS 2017** et sous le code ISIN **TN0007290091** et ce à partir de la date de réalisation de l'augmentation du capital décidée.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2017..

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« SOTIPAPIER »

Société Anonyme au capital de 26 105 500 dinars devisé en 23 950 000 actions de valeur nominale 1.090 dinar entièrement libérées.

Siège social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SOTIPAPIER de 26 105 500 dinars à 30 456 415.940 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SOTIPAPIER, tenue le 22/05/2017, a décidé dans sa deuxième résolution d'augmenter le capital social de la société SOTIPAPIER d'un montant de 14 968 747.500 TND, composé d'un montant nominal de 4 350 915.940 TND majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND pour le porter de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND, et ce, par l'émission de 3 991 666 nouvelles actions émises au prix de 3.750 TND, soit 1.090 TND de valeur nominale et 2.660 TND de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes et porteront jouissance à partir du 1er janvier 2017.

SOTIPAPIER procédera à l'acquisition et l'annulation de 4 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits de souscription susmentionnée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une seconde étape : à limiter le montant total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois quart (3/4) de l'augmentation décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- financer la stratégie d'investissement qui repose sur une augmentation de la capacité de production du produit TESTLINER, visant entre autres une substitution à l'importation, et une amélioration de la qualité du papier afin de favoriser l'activité export. La société prévoit ainsi d'augmenter sa production totale de 55 000 tonnes par an à 80 000 tonnes.
- améliorer la trésorerie de la société.

- Suite -

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de SOTIPAPIER sera augmenté de 4 350 915.940 TND, majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND par souscription en numéraire et par émission de 3 991 666 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 3 991 666 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 1.090 TND
- Prime d'émission : 2.660 TND
- Prix de souscription : 3.750 TND
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative
- Parité : 01 action nouvelle pour 06 actions anciennes

Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission va être opérée au prix de trois dinars sept cent cinquante millimes (3.750 TND) par action, soit un dinar quatre-vingt-dix millimes (1.090 TND) de valeur nominale et deux dinars six cent soixante millimes (2.660 TND) de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées au prix de l'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SOTIPAPIER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 3 991 666 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) anciennes et ce, du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **31/10/2017** au **17/11/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société SOTIPAPIER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3.750 TND, représentant un nominal de 1.090 TND et une prime d'émission de 2.660 TND.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **08 003 0005132010490 34** ouvert auprès de la Banque BIAT agence Centre d'Affaires de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **27/10/2017** à 17H à BIATCapital ou CGF.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BIATCapital ou CGF), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Tunisie Clearing, et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 23 950 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (3 991 666 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions (article 29 des statuts).

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société SOTIPAPIER sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 23 950 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société SOTIPAPIER inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **09/10/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 3 991 666 nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630031» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630023» durant la période de souscription préférentielle soit du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Tunisie Clearing.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0979 en date du 31/08/2017, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice SOTIPAPIER (13, rue Ibn Ab Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie) ; de BIATCapital intermédiaire en bourse, (Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis) et CGF, intermédiaire en bourse, (17, Rue de l'île de Malte - Immeuble Lira -Les Jardins du Lac II) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2017 de l'émetteur seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération est établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 août 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

HANNIBAL LEASE

Société anonyme au capital de 28 700 000 de Dinars

De valeur nominale de 5 dinars

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Hannibal Lease, tenue le 17/05/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11 480 000 DT pour le porter de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT, et ce en deux opérations simultanées de la manière suivante :

- Une augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 2 870 000 DT, et ce, par l'émission de 574 000 actions nouvelles, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes ;

- Une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 8 610 000 DT, et ce, par l'émission 1 722 000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Ces actions seront souscrites selon la parité de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1ère résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration en vue d'effectuer les formalités pratiques et de constater la réalisation de l'augmentation de capital.

But de l'émission :

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par HANNIBAL LEASE visant à améliorer le niveau de ses ratios réglementaires notamment le Ratio de solvabilité (Tier I et Tier II).

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 11 480 000 DT répartis comme suit :

- 8 610 000 DT par souscription en numéraire de 1 722 000 actions nouvelles ;
- 2 870 000 DT par incorporation de réserves et attribution de 574 000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

➤ **Augmentation de capital par souscription en numéraire :**

▪ **Caractéristiques :**

Montant : 8 610 000 DT

Nombre d'actions nouvelles à souscrire : 1 722 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Prime d'émission de l'action : 3 DT

Forme des actions à émettre : Nominative

Catégorie : Ordinaire

▪ **Prix d'émission :**

Cette émission sera opérée, au prix de huit (8) dinars chacune soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement à la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société HANNIBAL LEASE ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription :**

La souscription aux 1 722 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

▪ **Etablissement domiciliaire :**

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société HANNIBAL LEASE exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 8 DT représentant une valeur nominale de 5 DT et une prime d'émission de 3 DT. Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 08003000513201046512 ouvert auprès de la Banque BIAT Centre D'affaire de Tunis (51), conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **29/09/2017 à 16H à MAC SA**, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités et délais de livraison des titres :**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par l'intermédiaire en bourse MAC SA et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 5 740 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

➤ **Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites :**

Caractéristiques :

Montant : 2 870 000 DT

Nombre d'actions nouvelles gratuites : 574 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Forme des actions gratuites : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Droit d'attribution :

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **18/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites (574 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (1 722 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

- Suite -

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Selon l'article 35 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun :

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société HANNIBAL LEASE sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 5 740 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société HANNIBAL LEASE inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **18/08/2017**, droits de souscription et d'attribution détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 1 772 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Suite -

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 574 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution soit le **18/08/2017** sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités. Les négociations en bourse des droits d'attribution commencent à partir de **18/08/2017**.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310394 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310386 » durant la période de souscription préférentielle soit du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus².

Les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310378 » à partir du **18/08/2017**.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0975 en date du 03 août 2017, du document de référence de Hannibal Lease enregistré par le CMF en date du 03 août 2017 sous le n° 17-003 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 de l'émetteur pour tout placement sollicité après le 31 août 2017.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac Tunis, MAC SA Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Tunis, et sur les sites Internet du CMF www.cmf.tn et de MAC SA www.macsacom.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

La Société Tunisienne de Verrerie –SOTUVER-

SA au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 DT entièrement libérées

Siège social : Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie

RC : B061252004; **Tel :** 72 640 650 ; **Fax :** 72 640 701

BMCE Capital Securities , intermédiaire en Bourse, informe les actionnaires de la **Société Tunisienne de Verrerie –SOTUVER-** et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **06 Septembre 2016**, et objet du prospectus visé par le CMF en date du **14 Août 2017** sous le numéro **17-0977**, a été réalisée par l'émission de **1 635 216** actions ordinaires de nominal un **(1)** dinar l'action, avec une prime d'émission de **(2,500)** dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté **25 073 312** dinars divisé en **25 073 312** actions nominatives de nominal un **(1)** dinar et l'article 6 des statuts sera modifié en conséquence.

2017 - AS - 5239

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

Attijari Leasing

Société Anonyme au capital social de 25.000.000 de dinars divisé en 2.500.000 d'actions de valeur nominale 10 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac

RC : B125651997; **Tel :** 00 216 71 862 122 ; **Fax :** 00 216 71 861 545

Attijari intermédiation , intermédiaire en Bourse, informe les actionnaires de la société « **Attijari Leasing** » et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **28 avril 2017** a été réalisée par l'émission de **250 000** actions ordinaires de nominal dix **(10)** dinars l'action, avec une prime d'émission de huit **(8)** dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté **27 500 000** dinars divisé en **2 750 000 actions** nominatives de nominal dix **(10)** dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2017 - AS - 5238

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
- BTE-**

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

Messieurs les actionnaires de la **Banque de Tunisie et des Emirats** (B.T.E) sont convoqués à **l'Assemblée Générale Extraordinaire** qui aura lieu le **Mercredi 04 Octobre 2017 à 13 H 00** au siège de la Banque sis au 05 Bis Rue Mohamed BADRA – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des statuts mis à jour de la Banque conformément aux dispositions de la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Tous les documents afférents à ladite assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la Banque sis au 05 Bis Rue Mohamed BADRA – Tunis.

AVIS DE SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCPR MAXULA JASMIN

Fonds Commun de Placement à Risque

Régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué
par la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Agrément du CMF N° 42-2017 du 15 juin 2017

Maxula Gestion porte à la connaissance du public que les opérations de souscriptions publiques des parts de FCPR MAXULA JASMIN ont commencé le lundi 18 septembre 2017.

« **FCPR MAXULA JASMIN** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCPR MAXULA JASMIN
Siège social	: Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement à Risque
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Montant du fonds	: 20 040 000 TND répartis en 200 400 Parts de 100 dinars chacune.
Durée de vie du Fonds	: 10 ans prorogeable de deux périodes d'un an chacune.
Date d'agrément	: Agrément N° 42-2017 du 15 juin 2017
Date du visa	: 15 août 2017
Promoteurs	: Maxula Gestion et ATB
Gestionnaire	: Maxula Gestion
Dépositaire	: ATB
Distributeur	: Maxula Gestion

Pour plus d'informations sur FCPR MAXULA JASMIN, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 15 août 2017, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 26 SEPTEMBRE 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,262%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,284%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,332%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,380%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,427%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,450%	999,262
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,475%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,523%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018		5,714%	
TN0008003469	BTC 52 semaines 25/09/2018	5,881%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,900%	995,996
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,965%	932,535
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,067%	991,930
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,442%	979,399
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,714%	967,380
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,815%	969,026
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,984%		968,311
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,120%	958,596
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,169%	989,179
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,221%	935,068
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,359%	939,350
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,394%		936,393
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,437%	931,911
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,470%	927,763
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,502%	923,963
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,754%		911,579
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,810%	904,425
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,852%		917,620
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,925%	913,868
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,225%		938,705

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	169,211	169,227		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,471	114,487		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	97,966	97,977		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	-	100,025	100,047		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
5 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,080	15,082		
6 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	110,242	110,256		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
7 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,549	1,550		
8 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,509	108,585		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
9 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,190	41,193		
10 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,720	55,725		
11 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	118,309	118,228		
12 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	113,960	113,806		
13 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	140,633	140,436		
14 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	521,531	521,003		
15 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	119,185	119,176		
16 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	129,563	129,477		
17 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	140,246	140,108		
18 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	121,956	122,034		
19 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	108,277	108,019		
20 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	158,132	157,840		
21 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	94,716	94,573		
22 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	99,712	99,540		
23 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	152,899	152,589		
24 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	134,504	134,307		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	102,547	102,623		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	103,182	103,024		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,666	21,604		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 302,714	2 301,250		
29 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En liquidation	En liquidation		
30 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	121,903	121,956		
31 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	153,595	153,668		
32 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	166,130	165,908		
33 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	17,224	17,139		
34 FCP VALEURS QUIETUDE 2017 ****	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	En dissolution	En dissolution		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 309,772	5 285,160		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,693	2,676		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,319	2,310		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,237	1,223		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,109	1,103		
40 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,127	1,119		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,128	1,119		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	118,020	118,144		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,765	119,748		
44 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	1003,180	1003,180		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,597	10,599		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
46 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	107,011	107,023
47 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	102,187	102,197
48 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	104,185	104,195
49 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,405	101,417
50 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	103,094	103,108
51 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	106,200	106,212
52 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	103,593	103,606
53 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	100,920	100,929
54 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,899	102,905
55 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	101,313	101,325
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	103,163	103,175
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	102,502	102,514
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	105,781	105,794
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	104,071	104,082
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	103,033	103,043
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	101,709	101,721
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	103,327	103,336
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	101,689	101,701
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	102,922	102,936
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,404	104,414
66 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	101,828	101,841
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	101,956	101,968
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,388	104,398
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,531	101,541

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,512	10,513
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	102,666	102,678
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	103,038	103,052
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	103,979	103,990
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,329	10,330
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	58,837	58,918
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	102,749	102,512
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,542	17,526
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	297,906	297,037
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,790	29,816
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 344,261	2 342,132
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,611	71,603
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,556	54,601
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	105,311	105,179
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	91,962	91,770
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,873	10,860
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,666	11,647
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,445	14,434
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,886	12,854
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,936	13,916
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,233	12,218
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	149,708	149,525
94	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	141,858	141,758
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,236	9,198
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	103,927	103,991
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	87,692	87,450
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	89,237	89,166
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	96,401	96,370
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	98,225	98,149
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	97,007	97,151
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,418	10,383
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En liquidation	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	106,176	105,036
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	150,275	150,221
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	107,331	107,130
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	106,193	105,860
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	208,056	208,612
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	186,883	187,180
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	157,842	158,053
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,562	22,653
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	142,869	142,095
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	122,689	122,006
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	8 963,289	8 911,344
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	81,985	81,913
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	1000,608	1004,364
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5674,771	5664,843
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	5054,106	5063,538
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,614	100,643
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	114,225	114,306
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 891,925	10 914,871

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

**** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-», par l'ouverture au public des fonds « FCP MOUASSASSETT », « FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS » , « FCP AMEN SELECTION » et de la Société d'Investissement à Capital Variable « SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE » et le déclassement des fonds « AL AMANAH ETHICAL FCP », « FCP BIAT- CROISSANCE », « FCP BIAT- EQUILIBRE », « FCP BIAT-PRUDENCE », « AL AMANAH EQUITY FCP » et « FCP CAPITALISATION ET GARANTIE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963

30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
---	--	------------

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennachim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
39.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
40. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
44. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
45. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
46. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
54.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
56.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910

58.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92 Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
93.Tunisian Foreign Bank -TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
15	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN PERFORMANCE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AMEN PREVOYANCE (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017(4)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(5) Initialement dénommée « AXIS CAPITAL GESTION »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT

-STEQ-

Siège social : 5, Rue 8603, Z.I. Charguia I – 1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Equipelement –STEQ-, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Hichem KACEM et Neji FETHI.

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2017

(UNITE : Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	30-juin-17	30-juin-16	31-déc-16
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		72 356	62 018	72 356
Moins : amortissements		-54 128	-48 861	-51 379
Moins : provisions		-10 000	-10 000	-10 000
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	1	8 228	3 157	10 977
Immobilisations corporelles		12 597 111	12 657 996	12 565 612
Moins : amortissements		-4 213 453	-3 771 796	-3 985 377
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	2	8 383 658	8 886 200	8 580 235
Immobilisations financières		27 626 326	24 432 690	25 014 005
Moins : provisions		-2 788 808	-2 651 642	-2 651 642
<i>Immobilisations financières nettes</i>	3	24 837 518	21 781 048	22 362 363
Total net des actifs immobilisés		33 229 404	30 670 405	30 953 575
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	ANC	33 229 404	30 670 405	30 953 575
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		10 547 478	9 137 384	11 029 566
Moins : provisions		-1 526 054	-1 160 209	-805 289
<i>Stocks nets</i>	4	9 021 424	7 977 175	10 224 277
Clients et comptes rattachés		7 304 653	7 755 101	7 816 265
Moins : provisions		-1 870 215	-1 606 826	-1 731 100
<i>Clients nets</i>	5	5 434 438	6 148 275	6 085 165
Autres actifs courants		6 706 870	4 494 571	7 845 308
Moins : provisions		-699 728	-652 309	-590 079
<i>Autres actifs courants nets</i>	6	6 007 142	3 842 262	7 255 229
Placements et autres actifs financiers		4 389 833	4 562 839	4 438 379
Moins : provisions		-2 389 481	-2 473 681	-2 474 181
<i>Placements nets</i>	7	2 000 352	2 089 158	1 964 198
Liquidités et équivalents de liquidités	8	90 191	251 066	413 199
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	AC	22 553 547	20 307 936	25 942 068
TOTAL DES ACTIFS	A	55 782 951	50 978 341	56 895 643

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2017

(UNITE : Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	30-juin-17	30-juin-16	31-déc-16
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		7 000 000	7 000 000	7 000 000
Réserves		4 717 205	4 733 503	4 733 503
Réserves pour fonds social		244 974	238 986	242 143
Avoirs des actionnaires		-113 374	-150 183	-150 183
Résultats reportés		3 703 723	4 566 058	4 566 058
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT	9	15 552 528	16 388 364	16 391 521
Résultat de l'exercice		-2 750 191	-1 447 522	-862 336
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT	CP	12 802 337	14 940 842	15 529 185
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts	10	1 636 789	3 279 903	2 378 329
Autres passifs financiers		4 012	4 012	4 012
Provisions		5 439	5 439	5 440
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	PNC	1 646 240	3 289 354	2 387 781
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	11 228 423	10 947 171	13 547 009
Autres passifs courants	12	7 571 702	3 277 167	5 909 273
Autres passifs financiers	13	17 285 024	16 108 529	17 387 247
Concours bancaires	14	5 249 225	2 415 278	2 135 148
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	PC	41 334 374	32 748 145	38 978 677
TOTAL DES PASSIFS	P	42 980 614	36 037 499	41 366 458
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		55 782 951	50 978 341	56 895 643

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 1^{er} JANVIER 2017 AU 30 JUIN 2017
(UNITE : Dinar Tunisien)

Désignation	Notes	30-juin-17	30-juin-16	31-déc-16
Revenus	R1	22 304 051	21 117 227	43 756 515
Coût des ventes	R2	-17 071 525	-16 695 593	-34 704 298
MARGE BRUTE		5 232 526	4 421 634	9 052 217
Autres produits d'exploitation	R3	141 311	134 263	241 374
Frais de distribution	R4	-1 525 271	-1 532 406	-2 985 285
Frais d'administration	R5	-1 705 621	-1 602 381	-3 253 407
Autres charges d'exploitation		-691 450	-376 639	-336 838
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 451 495	1 044 471	2 718 061
Charges financières nettes	R6	-4 248 419	-2 558 024	-3 838 788
Produits financiers	R7	107 995	109 439	226 564
Autres gains ordinaires	R8	17 067	9 785	147 355
Autres pertes ordinaires		-25 722	-3 356	-11 200
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-2 697 584	-1 397 685	-758 014
Impôt sur les bénéfices	R9	-52 607	-49 837	-103 322
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-2 750 191	-1 447 522	-861 336
Éléments extraordinaires (Gains/pertes)		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-2 750 191	-1 447 522	-862 336
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				
RESULTAT APRES MODIF.COMPTABLES		-2 750 191	-1 447 522	-862 336

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 1^{er} JANVIER 2017 AU 30 JUIN 2017

(UNITE : Dinar Tunisien)

	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<u>Flux de Trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Encaissements reçus des clients	FEX1	26 184 582	24 729 046	51 129 981
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-7 853 843	-9 177 463	-19 129 411
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	-1 731 811	-1 617 012	-3 238 024
Paiements à l'Etat	FEX4	-5 656 576	-5 474 150	-10 910 751
Intérêts de gestion payés	FEX5	-1 865 548	-1 538 306	-3 339 129
Impôts sur les bénéfices payés		-	-	-
Autres Encaissements	FEX6	340 935	193 861	478 283
Autres Décaissements	FEX7	-32 810	-603 035	-64 300
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	FEX	9 384 929	6 512 941	14 926 649
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI1	-93 225	-66 906	-112 046
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI2	28 500	8 000	27 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. financières	FI3	-1 800 000	-2 431	-
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières	FI4	271 632	-	204 897
Autres Encaissements	FI5	248 700	525 000	657 500
Autres Décaissements	FI6	-200 200	-510 000	-518 000
<u>Flux de trésorerie affecté aux activités d'invest.</u>	FI	-1 544 593	-46 337	259 351
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Dividendes & autres distributions				
Encaissements provenant des emprunts	FF1	8 929 944	8 924 173	18 342 392
Remboursement d'emprunts	FF2	-20 207 364	-16 726 261	-34 421 613
Autres Encaissements				
Autres Décaissements				
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	FF	-11 277 420	-7 802 088	-16 079 221
<u>Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités</u>				
<u>Variations de trésorerie</u>		-3 437 084	-1 335 484	-893 221
Trésorerie au début de l'exercice		-1 721 950	-828 729	-828 729
Trésorerie à la fin de l'exercice		-5 159 034	-2 164 212	-1 721 950

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Désignation	30/06/2017	%	30/06/2016	%	31/12/2016
VENTES DE MARCHANDISES	22 304 051	100%	21 117 227	100%	43 756 515
COÛT D'ACHAT DE MARCHANDISES VENDUES	-17 071 525	-77%	-16 695 593	-79%	-34 704 298
MARGE BRUTE	5 232 526	23%	4 421 633	21%	9 052 217
AUTRES CHARGES EXTERNES	-1 080 541	-5%	-1 131 722	-5%	-2 245 712
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	104 545	0%	101 172	0	208 283
VALEUR AJOUTEE BRUTE	4 256 530	19%	3 391 083	16%	7 014 788
CHARGES DE PERSONNEL	-2 054 310	-9%	-1 904 363	-9%	-3 905 333
IMPOTS ET TAXES	-99 862	0%	-145 550	-1%	-274 522
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	36 766	0%	33 091	0	33 091
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 139 124	10%	1 374 261	6%	2 868 024
AUTRES PRODUITS ET GAINS	103 747	0%	121 784	1%	459 868
PRODUITS FINANCIERS	107 995	0%	109 439	1%	226 564
AUTRES CHARGES ET PERTES	-25 722	0%	-3 356	0	-11 206
CHARGES FINANCIERES	-3 680 131	-16%	-2 452 364	-12%	-3 704 006
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	-1 609 656	-7%	-971 263	-5%	-1 127 106
REPRISES SUR PROVISIONS & AMORTISSEMENTS	267 059	1%	423 814	2%	529 849
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	-2 697 584	-12%	-1 397 686	-7%	-758 014
IMPOT SUR LES SOCIETES	-52 607	0%	-49 837	0	-103 322
RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT	-2 750 191	-12%	-1 447 523	-7%	-861 336
<u>RESULTAT EXTRAORDINAIRE (GAIN OU PERTE)</u>	-		-		-1 000
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES	-		-		-
RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES	-2 750 191		-1 447 523		-862 336

TABEAU DE PASSAGE DES CHARGES & PRODUITS PAR NATURE AUX CHARGES & PRODUITS PAR DESTINATION

LISTE DES COMPTES DE CHARGES & DES COMPTES DE PRODUITS PAR NATURE	VENTILATION										
	MONTANT	REVENUS	COUT DES VENTES	AUTRES PRODUITS D'EXPLOI.	FRAIS DE DISTRIBUTION	FRAIS ADMINISTRATIFS	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	AUTRES PERTES ORDINAIRES	AUTRES GAINS ORDINAIRES	PRODUITS FINANCIERS
STOCK INITIAL DE MARCHANDISES	11 029 566	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STOCK FINAL DE MARCHANDISES	10 547 478	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VARIATION DES STOCKS	482 088	-	482 088	-	-	-	-	-	-	-	-
ACHATS	16 827 116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ACHATS NON STOCKES	237 679	-	-	-	-	237 679	-	-	-	-	-
ACHATS LOCAUX MSES	789 974	-	789 974	-	-	-	-	-	-	-	-
ACHATS ETRANGERS MSES	15 668 215	-	15 668 215	-	-	-	-	-	-	-	-
FRAIS / ACHATS ETRANGERS	523 403	-	523 403	-	-	-	-	-	-	-	-
RECOURS OBTENUS	-392 155	-	-392 155	-	-	-	-	-	-	-	-
SERVICES EXTERIEURS	177 611	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOCATIONS	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENTRETIEN & REPARATIONS	107 700	-	-	-	64 620	43 080	-	-	-	-	-
PREMIUMS D'ASSURANCES	54 348	-	-	-	32 609	21 739	-	-	-	-	-
ETUDES, RECHERCHES & DIVERS SERVICES EXTERIEURS	15 000	-	-	-	9 000	6 000	-	-	-	-	-
AUTRE CHARGE LIEES MODIF COMPTAB	563	-	-	-	-	563	-	-	-	-	-
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	665 251	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	29 099	-	-	-	-	29 099	-	-	-	-	-
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	238 912	-	-	-	47 226	191 686	-	-	-	-	-
PUBLICITE, PUBLICATIONS & RELATIONS PUBLIQUES	52 994	-	-	-	-	52 994	-	-	-	-	-
REDEVANCES P.CON.MARQUE	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRANSPORTS DE BIENS & DIVERS	26 098	-	-	-	5 220	20 878	-	-	-	-	-
DEPLACEMENTS, MISSIONS & RECEPTIONS	93 630	-	-	-	74 903	18 727	-	-	-	-	-
FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	67 634	-	-	-	33 817	33 817	-	-	-	-	-
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	156 884	-	-	-	-	156 884	-	-	-	-	-
CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	25 722	-	-	-	-	-	-	-	25 722	-	-
CHARGES DE PERSONNEL	2 054 310	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SALAIRES ADMINISTRATIF	646 980	-	-	-	-	646 980	-	-	-	-	-
SALAIRES COMMERCIAL	895 213	-	-	-	895 213	-	-	-	-	-	-
PRIME D'INTERSEMENT CADRES ADMINISTRATIF	130 853	-	-	-	-	130 853	-	-	-	-	-
PRIME D'INTERSEMENT CADRES COMMERCIAL	25 409	-	-	-	25 409	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS PATRONALES / SALAIRE ADMINISTRATIF	108 481	-	-	-	-	108 481	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS PATRONALES / SALAIRE COM.MERCIAL	142 522	-	-	-	142 522	-	-	-	-	-	-
ACCIDENTS DE TRAVAIL / SALAIRE ADMINISTRATIF	3 273	-	-	-	-	3 273	-	-	-	-	-
ACCIDENTS DE TRAVAIL / SALAIRE COMMERCIAL	4 301	-	-	-	4 301	-	-	-	-	-	-
CHARGES DIRECTEUR GENERAL	4 449	-	-	-	-	4 449	-	-	-	-	-

NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » est une Société Anonyme, créée en 1978, dont le capital social est de 7 000 000 de Dinars répartis en 1 400 000 Actions de 5 Dinars chacune.

Son siège social est domicilié au n° 8, Rue 8601, Zone Industrielle Charguia I, Tunis.

La société a pour principale activité l'achat et la vente en gros de pièces de rechange autos et poids lourds.

REFERENTIEL COMPTABLE

1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la « STEQ » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996).

Les états financiers, qui en découlent, sont établis par la société selon le modèle de référence.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de période ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

2. CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du Ministère des Finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes, se résument comme suit :

2.1 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat en hors taxes déductibles, augmenté des frais directs d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. La règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

Les taux d'amortissement utilisés, sont les suivants :

DESIGNATION	TAUX
LOGICIELS	33,33 %
CONSTRUCTIONS	5 %
MATERIEL & OUTILLAGE	15 %
A.A.I	10 %
MATERIEL DE TRANSPORT	20 %
EQUIPEMENT DE BUREAU	20 %
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33 %

Les dépenses postérieures, relatives aux immobilisations corporelles, sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des rendements futurs attendus.

2.2 IMMOBILISATIONS ACQUISES EN LEASING

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de Leasing, contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008, sont enregistrées parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition auprès des établissements de Leasing (en hors TVA déductible).

Ces immobilisations sont amorties sur la base de la durée du contrat sans que cette durée ne soit inférieure à une durée minimale fixée par le décret n° 2008-492.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la fin de la période, les titres cotés en bourse sont évalués à la valeur de marché, les plus-values latentes constatées ainsi que les moins-values dégagées, sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Les titres non-côtés sont évalués, à la date de clôture, à leurs justes valeurs correspondant soit au prix retenu dans les transactions récentes, soit à leurs valeurs mathématiques. Dans les deux cas, les dépréciations constatées font l'objet de provisions alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte.

2.4 LES VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la « STEQ » sont évalués conformément à la norme NC n°4.

Les articles achetés par la société, sont évalués au coût d'acquisition, à l'exception des articles non movimentés qui font l'objet d'une provision selon la politique approuvée par le Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006.

Ce coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Compte tenu de l'interchangeabilité de ces éléments, la formule pratiquée pour la valorisation des stocks de la « STEQ » est la méthode du coût moyen pondéré.

Conformément à la norme NC n°4, la « STEQ » a procédé au 30 juin 2017 à l'évaluation de la recevabilité de la valeur de ses stocks. Des provisions sont constituées pour traduire la dépréciation de la valeur des stocks gelés, des stocks à marge négative et des stocks à rotation lente. Par contre, les stocks à rotation moyenne ou élevée ne sont pas provisionnés. Les critères de provisions appliqués, sont approuvés par le Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006.

2.5 LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées sur la base de leur valeur d'entrée en toutes taxes comprises. Les créances compromises ont fait l'objet d'une provision estimée compte tenu des possibilités de recouvrement établies à la date de clôture.

Les provisions sont déterminées, conformément aux critères approuvés par le Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006, en fonction de la classification des impayés et des taux de provisions arrêtés comme suit :

AGE IMPAYE	TAUX
COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS	25%
COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS	50%
SUPERIEUR A 360 JOURS	100%

2.6 REGIME FISCAL

La « STEQ » est régie par les textes du droit commun. De ce fait, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%, conformément à l'article 18 de la loi 2013-54 du 30 décembre 2013, relative à la réduction des taux de l'impôt et à l'allègement de la pression fiscale sur les entreprises, modifiant l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS.

2.7 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « STEQ » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères, ont été convertis aux taux de change en vigueur, à la date de clôture.

2.8 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La présentation des états financiers intermédiaires de la société n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS :

Au 30 Juin 2017, cette rubrique totalise un montant net de 33 229 404 DT contre 30 953 575 DT au 31 décembre 2016.

En Dinars

DESIGNATION	NOTE	V.C.N 30.06.2017	V.C.N 30.06.2016	V.C.N 31.12.2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	8 228	3 157	10 977
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	8 383 658	8 886 200	8 580 235
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3	24 837 518	21 781 048	22 362 363
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		33 229 404	30 670 405	30 953 575

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles totalisent, au 30 juin 2017, une valeur brute de 72 356 DT.

La provision constatée au niveau de ce poste (-10 000 DT) est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaïene –Tunis).

Le détail des immobilisations incorporelles figure au niveau du tableau suivant :

En Dinars

LIBELLE	VALEUR AU 30/06/2017	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS			VCN
		AMORTISSEMENT ANTERIEUR	DOTATION	AMORTISSEMENTS CUMULEES	
LOGICIEL	62 356	51 379	2 749	54 128	8 228
FONDS DE COMMERCE	10 000	10 000	0	10 000	0
TOTAL AU 30/06/2017	72 356	61 379	2 749	64 128	8 228

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent, au 30 Juin 2017, une valeur brute de 12 597 111 DT contre 12 565 612 DT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 31 499 DT (124 363 DT d'acquisitions contre 92 864 DT de cessions).

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations, sont les suivants :

- Agencement et aménagement divers : Augmentation de 66 110 DT ;
- Matériel de transport : Augmentation de 18 360 DT correspondant, principalement, à l'acquisition d'un véhicule de marque CITROEN B9 pour un montant de 15 000 DT, contre la cession de deux Camions de marque MERCEDES BENZ et CRAFTER pour un montant brut de 91 686 DT ;
- Equipements de bureaux : correspond à l'acquisition du matériel de bureau pour 17 533 DT, contre la cession d'un photocopieur pour un montant brut de 1 178 DT ;
- Matériel informatique : Acquisition pour 22 360 DT ;

Le détail des variations enregistrées au niveau des immobilisations corporelles, figure au niveau du tableau suivant :

En Dinars

LIBELLE	31/12/2016	VALEUR BRUTE			AMORTISSEMENTS				VCN 30/06/2017
		ACQUIS.	CESSION	VALEUR AU 30/06/2017	AMORTISS. ANTER.	DOTATION 2017	CESSION	AMORTIS. CUMULES	
TERRAIN	1 784 819	-	-	1 784 819	-	-	-	-	1 784 819
IMMOBILISATIONS	5 882 565	-	-	5 882 565	1 634 267	145 457	-	1 779 724	4 102 841
MATERIEL INDUSTRIEL	34 334	-	-	34 334	22 338	1 965	-	24 303	10 031
MATERIELS DE TRANSPORT DE BIENS	1 540 745	18 360	91 686	1 467 419	1 033 138	93 019	88 599	1 037 558	429 861
MATERIELS GEN. AGENC. AMEN. DIVERS	1 141 933	66 110	-	1 208 043	526 237	56 778	-	583 015	625 028
EQUIPEMENT DE BUREAU	263 065	17 533	1 178	279 420	242 532	5 790	1 178	247 144	32 276
MATERIEL INFORMATIQUE	566 859	22 360	-	589 219	526 865	14 844	-	541 709	47 510
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 351 292	-	-	1 351 292	-	-	-	-	1 351 292
TOTAL	12 565 612	124 363	92 864	12 597 111	3 985 377	317 853	89 777	4 213 453	8 383 658

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant, au 30 Juin 2017, un montant brut de 27 626 326 DT contre 25 014 005 DT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 2 612 321 DT qui se ventile comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars		
		30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
TITRES DE PARTICIPATIONS	3.1	27 501 789	24 835 789	24 265 539
PRETS AU PERSONNEL		93 700	97 379	105 004
CAUTIONS DOUANIERES ACCORDEES		30 837	80 837	62 147
TOTAL BRUT		27 626 326	25 014 005	24 432 690
PROVISIONS / TITRES DE PARTICIPATIONS	3.1	-2 756 871	-2 619 705	-2 619 705
PROVISIONS /PRETS AU PERSONNEL		-1 100	-1 100	-1 100
PROVISIONS / CAUTIONS ACCORDEES		-30 837	-30 837	-30 837
TOTAL PROVISIONS		-2 788 808	-2 651 642	-2 651 642
TOTAL NET		24 837 518	22 362 363	21 781 048

3-1 Titres de participation :

Les détails de la composition du portefeuille titres de participation ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, figurent au niveau du tableau suivant :

En Dinars

TITRES DE PARTICIPATION	SOLDE 31.12.2016			RETROCESSION			SOLDE 30.06.2017			PROVISION 31.12.2016	REPRISE/DOTATION	VCN
	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT			
PIMA	438 961	11	4 691 813	-	-	-	438 961	11	4 691 813	-	-	4 691 813
BTS	100	10	1 000	-	-	-	100	10	1 000	-	-	1 000
DAR EDDOHEN	500	100	50 000	-	-	-	500	100	50 000	50 000	-	-
YASMINEGRANADAHOTEL	303 187	12	3 679 138	-	-	-	303 187	12	3 679 138	-	-	3 679 138
KOKET	22 547	107	2 412 004	-	-	-	22 547	107	2 412 004	-	-	2 412 004
BAGNOLE "EXPRESSE ILE "	6 000	10	60 000	-	-	-	6 000	10	60 000	-	-	60 000
MAISON TMIMI	20 833	108	2 241 891	-	-	-	20 833	108	2 241 891	-	-	2 241 891
JARGER	14 000	10	140 000	-	-	-	14 000	10	140 000	140 000	-	-
JNAYNA	5 750	100	575 000	-	-	-	5 750	100	575 000	-	-	575 000
SHAMSY	27 773	5	127 780	-	-	-	27 773	5	127 780	127 780	-	-
PALMA	49 843	11	572 273	-	-	-	49 843	11	572 273	455 323	-	116 950
STE PATRIMOINE	7 486	100	748 600	-	-	-	7 486	100	748 600	-	-	748 600
MERIDIANA	229 809	15	3 380 290	-	-	-	229 809	15	3 380 290	-	-	3 380 290
BAYA DISTRIBUTION	80 000	10	800 000	-	-	-	80 000	10	800 000	800 000	-	-
STE EXPERT AUTO	79 000	10	790 000	-	-	-	79 000	10	790 000	248 602	137 166	404 232
JNAYNET EL MANAR	-	-	-	50 060	53	2 666 000	50 060	53	2 666 000	-	-	2 666 000
STHS	17 250	190	3 270 000	-	-	-	17 250	190	3 270 000	-	-	3 270 000
STEQ EXPRESS	49 800	10	498 000	-	-	-	49 800	10	498 000	-	-	498 000
TUBTEC	79 800	10	798 000	-	-	-	79 800	10	798 000	798 000	-	-
TOTAL			24 835 789	50 060		2 666 000			27 501 789	2 619 705	137 166	24 744 918

NOTE AC - ACTIFS COURANTS :

Les actifs courants s'élèvent, au 30 Juin 2017, à 22 553 547 DT contre 25 942 068 DT au 31 décembre 2016.

Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

En Dinars				
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 30.06.2016
STOCKS	4	9 021 424	10 224 277	7 977 175
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	5	5 434 438	6 085 165	6 148 275
AUTRES ACTIFS COURANTS	6	6 007 142	7 255 229	3 842 262
PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	7	2 000 352	1 964 198	2 089 158
LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	8	90 191	413 199	251 066
TOTAL		22 553 547	25 942 068	20 307 936

NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde, net de provisions, de 9 021 424 DT au 30 Juin 2017, contre 10 224 277 DT, au 31 décembre 2016, soit une diminution de 1 202 853 DT.

En Dinars			
DESIGNATION	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 31.12.2016	VARIATION
STOCK	10 547 478	11 029 566	-482 088
PROVISIONS / STOCKS	-1 526 054	-805 289	-720 765
TOTAL	9 021 424	10 224 277	-1 202 853

Les stocks, sous douane, sont évalués à 2 088 049 DT au 30 Juin 2017.

NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES

La rubrique « Clients et Comptes rattachés », présente au 30 Juin 2017, un solde net de provision de 5 434 438 DT contre 6 085 165 DT au 31 décembre 2016 ; soit une diminution de 650 727 DT. Le détail comparé de cette rubrique, se présente comme suit :

En Dinars				
DESIGNATION		SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
CLIENTS ORDINAIRES	(*)	5 579 857	5 681 591	6 520 398
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR		30 216	102 539	7 279
CLIENTS DOUTEUX		1 694 580	1 970 971	1 288 588
TOTAL BRUT		7 304 653	7 755 101	7 816 265
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPTES CLIENTS		-1 870 215	-1 606 826	-1 731 100
TOTAL NET		5 434 438	6 148 275	6 085 165

(*) Y compris les valeurs à encaisser (1 454 442 DT au 30/06/2017 contre 1 707 398 DT au 31/12/2016).

Sont regroupés dans le compte « Clients Douteux » les impayés dont le règlement intégral, à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement serait entaché d'incertitude entraînant, pour des cas, le recours aux voies judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées, correspondent à l'application d'un coefficient déterminé en fonction de l'ancienneté de l'ensemble des créances (chèques impayés, effets impayés et factures non réglées).

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 6 007 142 DT au 30 juin 2017, contre 7 255 229 DT, au 31 décembre 2016. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 30.06.2016
FOURNISSEURS, AVANCES & ACOMPTES	706 470	907 740	744 866
PRETS AU PERSONNEL	135 866	120 014	133 884
ETAT, IMPOTS & TAXES	2 194 798	1 740 124	1 679 485
DEBITEURS DIVERS	3 410 888	4 830 898	1 668 743
COMPTE D'ATTENTE	15 555	15 555	16 555
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	243 293	230 977	251 038
PROVISIONS SUR DEPRECIATION ACTIF	-699 728	-590 079	-652 309
TOTAL	6 007 142	7 255 229	3 842 262

NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se détaille comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
ALHIFADH SICAV	1 919	1 924	1 965
PLACEMENT EXPRESS ASCENSEUR	700 000	900 000	800 000
PLACEMENT UIB	-	-	-
PLACEMENT AREM GROUP	286 880	331 880	306 880
PLACEMENT NAKCHA	495 353	495 353	495 353
PLACEMENT SHAMSY	1 694 916	1 694 916	1 694 916
PLACEMENT BAYA COMPANY	629 000	584 500	585 000
PLACEMENT MERIDIANA	128 700	-	-
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	419 340	419 340	419 340
PLACEMENT JNAYNA	-	128 701	128 700
PLACEMENT EXPERT AU TO	15 000	-	-
PLACEMENT CHIC	12 500	-	-
TUNISIE PLACEMENT	6 225	6 225	6 225
PROVISIONS	-2 389 481	-2 473 681	-2 474 181
TOTAL	2 000 352	2 089 158	1 964 198

❶ Le détail des provisions se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars
	MONTANT
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59 340
PLACEMENT SHAMSY	1 694 916
TUNISIE PLACEMENT	6 225
PLACEMENT BAYA COMPANY	629 000
TOTAL	2 389 481

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités est passé, au 31 décembre 2016, de 413 199 DT à 90 191 DT au 30 Juin 2017, soit une diminution de 323 008 DT entre les deux périodes. Ces soldes se détaillent comme suit :

En Dinars			
DESIGNATION	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
BANQUES	76 757	245 008	310 854
UNIFACTOR	3 289	-	100 000
CAISSE	10 145	6 058	2 345
TOTAL	90 191	251 066	413 199

NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :

Les capitaux propres avant affectation totalisent, au 30 juin 2017, un montant de 12 802 337 DT contre 15 529 185 DT, au 31 décembre 2016, soit une diminution de 2 726 848 DT.

En Dinars				
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	15 552 528	16 388 364	16 391 521
RESULTAT DE L'EXERCICE		-2 750 191	-1 447 522	-862 336
TOTAL		12 802 337	14 940 842	15 529 185

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

En Dinars			
DESIGNATION	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
CAPITAL SOCIAL	7 000 000	7 000 000	7 000 000
RESERVES LEGALES	1 000 000	1 000 000	1 000 000
AUTRES RESERVES	3 717 205	3 733 503	3 733 503
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	244 974	238 986	242 143
AVOIRS DES ACTIONNAIRES	-113 374	-150 183	-150 183
RESULTAT REPORTE EN FRANCHISE DE RETENUE	2 603 280	2 603 280	2 603 280
RESULTAT REPORTE	1 100 443	1 962 778	1 962 778
TOTAL	15 552 528	16 388 364	16 391 521

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

En Dinars									
DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE POUR REINV. EXONERE	AUTRES RESERVES	RESERVE POUR FONDS SOCIAL	ACTIONS PROPRES	RESULTATS REPORTES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2016	7 000 000	1 000 000	2 340 000	1 393 503	242 143	- 150 183	4 566 058	- 862 336	15 529 185
VARIATION 2017	-	-	-	-16 298	2 831	36 809	- 862 336	- 1 887 855	- 2 726 848
SOLDE AU 30/06/2017	7 000 000	1 000 000	2 340 000	1 377 205	244 974	- 113 374	3 703 723	- 2 750 191	12 802 337

NOTE P – PASSIFS :

Les passifs totalisent, au 30 juin 2017 un montant de 42 980 614 DT contre 41 366 458 DT, au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 1 614 156 DT entre les deux périodes.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
PASSIFS NON COURANTS	1 646 240	3 289 354	2 387 781
PASSIFS COURANTS	41 334 374	32 748 145	38 978 677
TOTAL	42 980 614	36 037 499	41 366 458

NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS :

NOTE 10 – EMPRUNTS

Les emprunts à long et moyen terme présentent, au 30 Juin 2017, un solde de 1 636 789 DT contre un solde de 2 378 330 DT, au 31 décembre 2016, soit une diminution de 741 540 DT. Au 30 juin 2017, le détail des emprunts en cours, se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	ECHEANCE (+) 1 AN	ECHEANCE (-) 1 AN
CREDITSTB (798 MD)	465 500	159 600
AMEN BANK (400 MD (2013))	168 572	58 718
AMEN BANK (360 MD)	112 131	70 820
AMEN BANK (300 MD)	60 714	42 857
AMEN BANK (2 000 MD)	-	147 607
BNA (2 500 MD)	416 667	1 250 000
BT (700 MD)	201 695	142 373
BIAT (2 664 MD)	-	-
BTK 200	-	167 619
HANNIBAL (CONTRAT N°249810)	-	26 569
HANNIBAL (CONTRAT N° 227050)	-	11 110
HANNIBAL (CONTRAT N° 255240)	5 468	5 990
HANNIBAL (CONTRAT N° 251100)	5 708	6 977
HANNIBAL (CONTRAT N° 249130)	8 418	11 645
IJARA (CONTRAT N°1414300064)	-	5 893
IJARA (CONTRAT N°1514500057)	13 596	6 525
IJARA (CONTRAT N°1511700027)	9 109	4 598
IJARA (CONTRAT N°1435000032)	6 808	15 338
IJARA (CONTRAT N°1434300069)	5 444	12 264
IJARA (CONTRAT N°00049) 02 IVECO	51 854	21 736
HANNIBAL (CONTRAT N°265270)	11 857	10 729
HANNIBAL (CONTRAT N°264680)	14 385	11 970
HANNIBAL (CONTRAT N°350310) 2 BIPPER	7 945	14 785
HANNIBAL (CONTRAT N°359410) IVECO	35 459	10 838
HANNIBAL (CONTRAT N°363250) IVECO	35 459	10 838
TOTAL	1 636 789	2 227 399

NOTE PC – PASSIFS COURANTS :

Le solde des passifs courants, au 30 Juin 2017, s'élève à 41 334 374 DT contre 38 978 677 DT, au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 2 355 697 DT entre les deux périodes. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	11	11 228 423	10 947 171	13 547 009
AUTRES PASSIFS COURANTS	12	7 571 702	3 277 167	5 909 273
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	13	17 285 024	16 108 529	17 387 247
CONCOURS BANCAIRES	14	5 249 225	2 415 278	2 135 148
TOTAL		41 334 374	32 748 145	38 978 677

NOTE 11 – FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent un montant de 11 228 423 DT au 30 Juin 2017, contre 13 547 009 DT au 31 décembre 2016. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	8 213 434	8 132 877	9 155 220
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION EFFETS A PAYER	586 178	951 058	893 889
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	201 457	203 547	202 270
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES STOCKS SOUS DOUANE	2 088 049	1 637 566	3 292 016
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	139 305	22 123	3 614
TOTAL	11 228 423	10 947 171	13 547 009

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent un montant de 7 571 702 DT au 30 Juin 2017, contre 5 909 273 DT, au 31 décembre 2016. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	12-1	395 543	346 710	413 527
ETAT, IMPOTS & TAXES	12-2	184 384	108 758	225 995
ASSOCIES, COMPTES COURANTS		21 674	21 674	21 674
CREDITEURS DIVERS	12-3	4 848 563	1 483 419	4 736 088
COMPTE D'ATTENTE		1 300	1 300	1 300
PROVISIONS/DIFFERENCE DE CHANGE		1 691 816	962 469	177 330
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		2 118	7 273	27 337
CLIENTS, AVANCES & ACOMPTES/CDE		426 304	345 564	306 022
TOTAL		7 571 702	3 277 167	5 909 273

12-1 Personnel et comptes rattachés :

Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	
DESIGNATION	MONTANT
REMUNERATIONS DUES	437
OPPOSITION SUR SALAIRE	1 219
PROVISIONS POUR CONGES A PAYER	304 014
PROVISION POUR PRIME	89 873
TOTAL	395 543

12-2 Etat, Impôts et Taxes :

Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	
DESIGNATION	MONTANT
ETAT, RECEVEUR DES FINANCES	172 993
ETAT, RECEVEUR DES REGIES MUNICIPALES	8 820
TVA COLLECTEE 18%	2 417
RETENUE 1% REGIME FORFAITAIRE	154
TOTAL	184 384

12-3 Crédeurs Divers :

Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	
DESIGNATION	MONTANT
MERIDIANA	3 236 250
AVANCE SUITE AU PROTOCOLE DE CESSION ACTION PALMA	744 841
CHARGES A PAYES	596 651
ORGANISMES SOCIAUX CNSS	209 149
AUTRES, CREDITEURS DIVERS	61 672
TOTAL	4 848 563

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers totalisent un montant de 17 285 024 DT au 30 Juin 2017, contre 17 387 247 DT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 102 223 DT entre les deux périodes. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En Dinars				
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
EMPRUNTS A MOINS D'UN AN	10	2 227 399	2 150 670	1 832 612
BILLETS DE TRESORERIE	13-1	2 550 000	3 682 500	3 250 000
AUTRES CONCOURS BANCAIRES	13-2	12 404 475	10 234 926	12 276 935
INTERETS COURUS / EMPRUNTS		103 150	40 433	27 700
TOTAL		17 285 024	16 108 529	17 387 247

13-1 Billets de trésorerie :

Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	
DESIGNATION	MONTANT
BILLETS DE TRESORERIE HIFADH	2 550 000
TOTAL	2 550 000

13-2 Autres concours bancaires :

Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	
DESIGNATION	MONTANT
EMPRUNT KOKET	137 500
EMPRUNT STEQ EXPRESS	150 000
FINANCEMENT DROIT DE DOUANE	2 024 675
CREDIT MOUREBHAZITOUNA	3 704 804
FINANCEMENT DEVICES	6 387 496
TOTAL	12 404 475

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires totalisent un montant de 5 249 225 DT au 30 juin 2017, contre 2 135 148 DT, au 31 décembre 2016. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	447 230	414 963	233 234
ATTIJARIBANK	371 497	378 733	223 056
TUNISO-QATARIE BANK	87 993	170 699	-
AMEN BANK	2 389 674	387 842	124 926
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	319 671	401 116	124 808
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE	215 487	508 471	366 586
BNA	932 613	143 325	1 055 975
BANQUE DE TUNISIE	47 210	10 129	6 563
STUSID BANK	437 850	-	-
TOTAL	5 249 225	2 415 278	2 135 148

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016	SOLDE 31.12.2016
+REVENUS	R1	22 304 051	21 117 227	43 756 515
- COUT DES VENTES	R3	-17 071 525	-16 695 593	-34 704 298
MARGE BRUTE		5 232 526	4 421 634	9 052 217
- CHARGES D'EXPLOITATION	R3	-3 922 342	-3 511 426	-6 575 530
+PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	141 311	134 263	241 374
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 451 495	1 044 471	2 718 061
- CHARGES HORS EXPLOITATION	R3	- 4 274 141	-2 561 381	-3 850 994
+PRODUITS HORS EXPLOITATION	R4+R5	125 062	119 225	373 919
RESULTAT AVANT IMPOT		-2 697 584	-1 397 686	-759 014
- IMPOT SUR LES BENEFICES	R6	-52 607	- 49 836	-103 322
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-2 750 191	-1 447 522	-862 336

NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés concernent exclusivement les ventes en hors taxes desquelles ont été déduites les ristournes sur ventes.

En Dinars

DESIGNATION	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
CHIFFRE D'AFFAIRES	22 886 890	22 006 816	45 532 423
RISTOURNES	-582 839	-889 589	-1 775 908
TOTAL	22 304 051	21 117 227	43 756 515

NOTE R2 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation totalisant 134 263 DT :

En Dinars

DESIGNATION	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
LOYER D'IMMEUBLE	104 545	101 172	202 332
PRODUIT PUBLICITAIRE	-	-	5 951
SUBVENTION D'EXPLOITATION	36 766	33 091	33 091
TOTAL	141 311	134 263	241 374

NOTE R3 – CHARGES DE L'EXERCICE

Les charges, enregistrées au cours du 1^{er} semestre 2017 (hors impôt sur les bénéfices), totalisent un montant de 25 268 008 DT contre un montant de 22 768 401 DT au 30 Juin 2016.

Le tableau comparatif des charges, se présente comme suit :

DESIGNATION	En Dinars	
	SOLDE 30.06.2017	SOLDE 30.06.2016
ACHATS CONSOMMES	17 309 204	16 943 790
SERVICES EXTERIEURS	177 611	132 440
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	665 251	751 085
CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	25 722	3 356
CHARGES DU PERSONNEL	2 054 310	1 904 362
CHARGES FINANCIERES	3 619 591	2 506 532
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	99 862	145 550
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	320 602	339 367
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 289 054	631 896
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-267 059	-23 813
TRANSFERT DE CHARGES	-86 680	-111 998
ANNULATION DE GAINS DE CHANGE	60 540	-54 168
TOTAL DES CHARGES	25 268 008	22 768 399

NOTE R4 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers, enregistrés au cours du 1^{er} semestre 2017 pour un montant de 107 995 DT, proviennent essentiellement des placements à court terme au sein des sociétés JNAYNET EL MANAR (16 499 DT), JNAYNA (2 398 DT), NAKCHA (19 543 DT), BAYA COMPANY (23 874 DT), EXPRESS ASCENSEUR (30 748 DT), AREM GROUP (11 724 DT) et MERIDIANA (2 672 DT).

NOTE R5 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires proviennent, essentiellement, de la plus-value suite à la cession de matériel de transport.

NOTE R6 – IMPOT SUR LES BENEFICES

La détermination de l'impôt sur les bénéfices est détaillée au niveau du tableau de calcul du résultat fiscal.

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 30 Juin 2017, la trésorerie nette dégagée par la société « STEQ » a atteint -5 159 034 DT contre -1 721 950 DT au 31 décembre 2016 ; soit une variation de -3 437 084 DT ainsi ventilée :

		En Dinars
DESIGNATION	NOTE	30/06/2017
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	F.EX	9 384 929
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	F.IN	-1 544 593
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	F.FI	-11 277 420
TOTAL		-3 437 084

F.EX- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Ces flux dégagant un solde 9 384 929 DT au 30 Juin 2017, se détaillent comme suit :

		En Dinars
DESIGNATION	NOTE	30/06/2017
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS	F.EX.1	26 184 582
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	F.EX.2	-7 853 843
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & ORGANISMES SOCIAUX	F.EX.3	-1 731 811
PAIEMENTS A L'ETAT	F.EX.4	-5 656 576
INTERETS DE GESTION PAYES	F.EX.5	-1 865 548
AUTRES ENCAISSEMENTS	F.EX.6	340 935
AUTRES DECAISSEMENTS	F.EX.7	-32 810
TOTAL		9 384 929

F.EX.1 – ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

Ce poste totalisant 26 184 582 DT, au 30 Juin 2017, se détaille comme suit :

		En Dinars
DESIGNATION		30/06/2017
ENCAISSEMENT CLIENTS (ESPECE)		2 239 749
ENCAISSEMENT CLIENTS (CHEQUES + EFFETS)		23 944 833
TOTAL		26 184 582

F.EX.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Ce poste totalisant -7 853 843 DT, au 30 Juin 2017, se détaille comme suit :

		En Dinars
DESIGNATION		30/06/2017
ACHATS NON STOCKES		-5 283
SERVICES EXTERIEURS		-4 153
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		-296 818
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION		-7 547 589
TOTAL		-7 853 843

F.EX.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Ce poste totalise - 1 731 811 DT, au 30 Juin 2017 et se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2017
DECAISSEMENT SUITE A L'OCTROI DE PRETS AU PERSONNEL	-99 673
ASSURANCES GROUPE	-103 710
REMUNERATIONS DUES	-1 067 934
CHARGES SOCIALES	-460 494
TOTAL	- 1 731 811

F.EX.4 – PAIEMENTS À L'ETAT

Ce poste totalisant -5 656 576 DT, au 30 Juin 2017, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2017
RETENUES A LA SOURCE, TFP, FOPROLOS, DROIT DE TIMBRE ET TCL	-1 003 981
DROITS DE DOUANE	-4 633 041
AUTRES IMPOTS & TAXES	-19 554
TOTAL	-5 656 576

F.EX.5 – INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste totalise -1 865 548 DT, au 30 Juin 2017 et se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2017
INTERETS SUR EMPRUNTS	-64 712
INTERETS SUR BILLETS DE TRESORS	-99 027
INTERETS SUR COMPTE COURANT DEBITEUR	-100 865
PERTE DE CHANGE	-819 439
INTERETS SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	-781 505
TOTAL	-1 865 548

F.EX.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste totalisant 340 935 DT au 31 décembre 2016, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2017
REMBOURSEMENT D&C DIVERS	286 932
ENCAISSEMENTS LOYERS	49 929
AUTRES ENCAISSEMENTS	4 074
TOTAL	340 935

F.EX.7 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste qui s'élevant à 32 810 DT, correspond principalement aux opérations de décaissements suite aux cautions versées pour un montant de 16 436 DT.

NOTE FI : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux dégagent un solde - 1 544 593 DT au 30 Juin 2017 et se détaillent comme suit :

			En Dinars
DESIGNATION	NOTE	30/06/2017	
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	F.I.1	-93 225	
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	F.I.2	28 500	
DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	F.I.3	-1 800 000	
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	F.I.4	271 632	
AUTRES ENCAISSEMENT	F.I.5	248 700	
AUTRES DECAISSEMENTS	F.I.6	-200 200	
TOTAL		-1 544 593	

NOTE FI.1 – DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations, au 30 juin 2017, totalisent un montant de 93 225 DT. Les principaux comptes concernés par ces flux sont les suivants : « Immobilisations en cours » et « Matériel Informatique ».

NOTE FI.2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations (cession de matériels de transport), au 30 Juin 2017, totalisent un montant de 28 500 DT.

NOTE FI.3 – DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant total figurant dans ce poste, correspond aux décaissements à la société « MY CAR » pour l'achat de titres « MERIDIANA » enregistré en juillet 2017.

NOTE FI.4 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce poste correspond aux encaissements sur cession des titres de participations « PATRIMOINE » dont l'opération a été réalisée en 2015.

NOTE FI.5 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste correspond t aux encaissements sur placements qui se détaillent comme suit :

		En Dinars
SOCIETE	MONTANT	
EXPRESS ASCENSEUR	100 000	
JNAYNA	128 700	
AREM GROUPE	20 000	
TOTAL	248 700	

NOTE FL.6 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste correspond aux décaissements sur placements, qui se détaillent comme suit :

		En Dinars
SOCIETE		MONTANT
MERIDIANA		128 700
BAYA COMPANY		44 000
EXPERT AUTO		15 000
CHIC		12 500
TOTAL		200 200

NOTE FF : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux dégagant un solde -11 277 420 DT au 30 Juin 2017, se détaillent comme suit :

			En Dinars
DESIGNATION	NOTE		30/06/2017
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	FF1		8 929 944
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	FF2		-20 207 364
TOTAL			-11 277 420

NOTE FF.1– ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les encaissements se détaillent comme suit :

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane (4 529 944 DT) ;
- Les billets de trésorerie émis (4 400 000 DT) ;

NOTE FF.2– REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Les emprunts remboursés, au cours du 1^{er} semestre 2017, concernent :

- les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (4 401 071 DT) ;
- les billets de trésorerie échus et réglés (5 100 000 DT) ;
- le règlement des échéances des crédits auprès des établissements bancaires (498 096 DT) ;
- Les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement devises et MOUREBHA (10 208 197 DT).

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

I- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés, se ventilent ainsi :

I.1- NANTISSEMENTS ET HYPOTHEQUES

Engagement envers la « BIAT » :

*** En couverture des crédits de gestion :**

- Nantissement sur fonds de commerce (Local la Charguia) à hauteur de 480 000 DT.

*** En couverture du crédit à moyen-terme (2,664 MDT) :**

- Nantissement de cinquante milles (50 000) parts sociales « JNAYNAT EL MANAR». La société a obtenu une mainlevée en 2016.

*** En couverture des crédits de gestion et des crédits à moyen-terme de la société**

« EXPERT AUTO » :

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPRESS AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

Engagements envers l'« AMEN BANK » :

*** En couverture des crédits de gestion :**

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et matériel à hauteur de 9 800 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fond de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 12 070 000 DT.

*** En couverture du crédit à moyen-terme (1,6 MDT) :**

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité des parts indivises revenant à la « STEQ » de la propriété « TEMIMI » (Parcelle n°693 et n°694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n°8).

*** En couverture des crédits à moyen-terme de 300 000 DT, 360 000 DT et 400 000 DT**

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité des parts indivises revenant à la « STEQ » de la propriété dénommée « MAHAL TEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier N° 160929 Tunis.

-Hypothèque de la totalité des parts indivises revenant à la société « STEQ » dans la propriété, constituées par la parcelle n° 694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 1228 m², à distraire du titre foncier N°57562.

Engagements envers « STBBANK » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 1 800 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fond de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 2 000 000 DT.

Engagements envers la « BTK » :

* En couverture de crédits de gestion

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 500 000 DT.

-Hypothèque de la totalité des parts indivises revenant à la société « STEQ » dans la propriété, constituées par la parcelle n° 694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 1228 m², à distraire du titre foncier N°57562 et ce, en couverture des engagements correspondant aux crédits de gestion accordés par la « BTK » à la société « STEQ » (pour un montant de (2 MD) , à la « FLOWER » (pour un montant total de 2,9 MD) , à la société « PIMA » (pour un montant total de 0.850 MD) et à la société « MY CAR » (pour un montant total de 2 ,165 MD) .

Engagements envers « BANQUE ZITOUNA » :

* En couverture des crédits « MOURABHA » :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 4 500 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fond de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 11 000 000 DT.

Engagements envers « BNA » :

* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 550 000 DT.

Engagements envers « STUSID BANK » :

* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 000 000 DT.

Engagements envers « QNB » :

* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 000 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fond de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 4 000 000 DT.

Engagements envers « BT » :

* En couverture des crédits à moyen-terme de 700 000 DT

- Hypothèque de 2^{ème} rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHAL TEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier n° 160929 Tunis.

* En caution solidaire et hypothécaire en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la « BT »

- Hypothèque de 2^{ème} rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHALTEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier n° 160929 Tunis. En couverture du crédit à moyen terme de 900 000 DT pour le compte des sociétés du groupe : « FLOWER », « EXPRESS ASCENSEUR » et « DECO ».

I.2- EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS

Au 30 juin 2017, les effets escomptés non échus s'élèvent à 8 113 054 DT.

I.3- CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES NON ECHUES

Au 30 juin 2017, les créances professionnelles non échues cédées, s'élèvent à 3 737 715 DT.

I.4- CAUTION DONNEE

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 10 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 10/01/2005) ;

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 2 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 11/04/2005) ;

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 13 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 02/02/2009).

II- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus se ventilent ainsi :

II.1- CAUTION

- Caution donnée par Mr JAMEL AREM à hauteur de 1 060 000 DT et ce, en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de « AMEN BANK ».
- Caution solidaire de Mr JAMEL AREM et ce, en couverture des crédits de gestion contractés auprès de la « BNA » pour un montant de 1 550 000 DT et l'aval des billets de trésorerie pour un montant de 2 500 000 DT.

II.2- NANTISSEMENTS

*** Nantissement donné par MRJAMELAREM :**

- Nantissement de 100 000 actions « STEQ » accordé par Mr JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de « AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 2 000 000 DT ;

II.3- HYPOTHEQUES

*** En couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de l'« AMEN BANK »**

- Hypothèque donnée par la société « FLOWER » de la totalité des parts indivises revenant à la société « FLOWER » dans la propriété constituée par la parcelle n° 694 sise à la Zone Industrielle Charguia, Rue 8601 n° 8, d'une superficie de 1228 m² à distraire du titre foncier n° 57562 en couverture des crédits à moyen terme de 400 000 DT et de 1 200 000 DT.

*** En couverture des crédits contractés auprès de la « BNA » :**

- Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à Mr JAMEL AREM et à Madame LAMIA AREM, objet du titre foncier n° 142243 TUNIS.

En couverture des Billets de trésorerie contractés auprès de la « TSI » :

- Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à Mr JAMEL AREM, Messieurs MOHAMED WALID AREM, MEHDI AREM, Mademoiselle BAYA AREM et Madame LAMIA AREM, objet du titre foncier n° 578301 NABEUL.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » couvrant la période du 1er Janvier au 30 Juin 2017, et qui font apparaître un total net de bilan de 55 782 951 DT et un résultat déficitaire de 2 750 191 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017, annexés au présent rapport appellent, de notre part, la réserve suivante :

- 1) La rubrique « Immobilisations Corporelles » comprend des locaux d'exploitation, sis au 8 rue 8601 ZI CHARGUIA 1, construits par la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ », pour une valeur nette de 5 885 284 DT. Ces locaux ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision avec la société « FLOWER ». En l'absence d'un titre foncier précisant les parts revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.

Sous réserve de l'impact du point (01) ci-dessus mentionné et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » au 30 juin 2017 ainsi que du

résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1) Le portefeuille titres de participation de la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » comporte des participations au sein du capital des sociétés opérant dans le secteur touristique, pour une valeur comptable de 10 329 428 DT. En raison des difficultés conjoncturelles que connaît ce secteur et qui pourrait avoir une conséquence directe sur la continuité d'exploitation de ces sociétés, la réalisation des avantages économiques futurs provenant de ces participations, pouvait être compromise.
- 2) En 2013, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a conclu avec des sociétés filiales et des personnes liées, un protocole de cession des actions de la société « PALMA » au profit des sociétés du groupe « TAWASOL ». Par un avenant, courant Mai 2016, les deux parties ont convenu de proroger la date de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016. Toutefois, cet accord n'a pas été finalisé.

Tunis, le 15 septembre 2017

Les commissaires aux comptes

**CABINET NEJI FETHI
NEJI FETHI**

**UNITED EXPERTS IN MANAGEMENT & AUDITING
HICHEM KACEM**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Wifack International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifack International Bank publie ci -dessous, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et Mr Béchir NEDRI.

BILAN Arrêté au 30 juin 2017
(Exprimé en D.T.)

	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
ACTIF				
1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3	7 945 694	303	103 663
2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4	32 373 252	43 213 389	36 099 552
3 - Créances sur la clientèle	5	197 868 006	232 904 599	211 591 294
4 - Portefeuille-titres commercial	6	136 231	89 715	91 021
5 - Portefeuille d'investissement	7	17 969 850	12 166 452	12 016 855
6 - Valeurs immobilisées	8	53 400 091	9 066 829	20 856 689
7 - Autres actifs	9	18 882 818	6 068 355	8 047 548
TOTAL ACTIF		328 575 942	303 509 642	288 806 622
PASSIF				
1 - Banque centrale et CCP		-		
2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		-	115 703	13 954
3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	10	25 825 047	3 255 532	3 319 186
4 - Emprunts et ressources spéciales	11	108 663 635	117 749 530	99 573 956
5 - Autres passifs	12	21 912 818	12 648 258	14 125 213
TOTAL PASSIF		156 401 500	133 769 023	117 032 309
CAPITAUX PROPRES				
1 - Capital		150 000 000	150 000 000	150 000 000
2-Prime d'émission		-		-
3 - Réserves		20 322 419	15 554 923	15 554 923
4- Fonds pour risques Bcaires généraux		220 000	220 000	220 000
5 - Autres capitaux propres		653 591	644 859	649 464
6 - Résultats reportés		582 431	216 676	216 676
7-Effets des modifications Comptables		-	-	200 370
8- Résultat de l'exercice		396 001	3 104 161	4 932 880
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	172 174 442	169 740 619	171 774 313
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		328 575 942	303 509 642	288 806 622

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

au 30/06/2017

(Exprimé en D.T.)

	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Passifs éventuels				
Cautions, avals et autres garanties données		8 974 340	-	-
Crédits documentaires		-	-	-
Actifs donnés en garantie		-	-	-
Total des Passifs éventuels		8 974 340	-	-
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés		23 082 110	6 468 413	14 261 340
Engagement sur intérêts et commissions sur emprunts		13 326 026	9 003 040	6 976 905
Engagements sur titres		-	-	-
Total des engagements donnés		36 408 136	15 471 453	21 238 245
Engagements reçus				
Engagements de financement reçus		-	-	-
Garanties reçues		28 567 124	23 718 583	22 527 381
Intérêts à échoir sur contrats actifs		26 935 639	35 617 703	31 176 717
Total des engagements reçus		55 502 763	59 336 286	53 704 098

ETAT DE RESULTAT

Exercice au 30/06/2017

(Exprimé en D.T.)

	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR 1 - Marges et revenus assimilés	14	9 867 426	12 617 000	23 966 469
PR 2 - Commissions (en produits)	15	436 026	465 895	904 902
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	12 517	-
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement		-	6 218	207 010
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		10 303 452	13 101 630	25 078 381
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH 1 - Charges encourus et assimilées :	16	(3 434 180)	(4 637 819)	(8 198 082)
CH 2 - Commissions encourues		(47 956)	(52 605)	(235 040)
CH 3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		(4 630)	-	(5 883)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(3 486 766)	(4 690 424)	(8 439 005)
PRODUIT NET BANCAIRE		6 816 686	8 411 206	16 639 376
PR 5 \ CH 4 - Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	17	(939 379)	(1 720 029)	(4 071 086)
PR 6 \ CH 5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-	(162 000)	(304 779)
PR 7 - Autres produits d'exploitation		4 913	-	-
CH 6 - Frais de personnel	18	(3 774 057)	(1 900 484)	(3 914 545)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	19	(1 149 095)	(803 311)	(1 686 040)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	20	(1 211 898)	(126 673)	(447 662)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(252 830)	(3 698 709)	(6 215 264)
PR 8 \ CH 9 - Solde en gain \ perte provenant des Eléments ordinaires	21	652 063	-	-
CH 11 - Impôt sur les bénéfices	22	(3 232)	(594 548)	(778 140)
Résultat des activités ordinaires		396 001	3 104 161	5 437 124
Elément extra -ordinaire contribution budget d'Etat		-	-	(504 244)
Résultat net de l'exercice		396 001	3 104 161	4 932 880
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			-	200 370
Résultat de l'exercice		396 001	3 104 161	5 133 250

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE Exercice Clos le 30/06/2017

(Exprimé en D.T)

	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Activités d'exploitation				
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle ; y compris les marges		81 312 383	75 547 982	149 350 016
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(6 061 817)	(4 804 997)	(9 084 226)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		5 000 000	(5 000 000)	(5 000 000)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		22 505 594	-	-
Titres de placement		(45 210)	-	(33 529)
Sommes versées au personnel, fournisseurs et créiteurs divers		(55 230 755)	(61 425 242)	(108 984 843)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(7 085 350)	10 592	102 142
Impôt sur les bénéfices payés		-	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	24	40 394 845	4 328 335	26 349 560
Activités d'investissement				
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 005	-	19 706
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement		(5 960 000)	(4 500 000)	(4 500 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(33 755 301)	(4 017 274)	(15 312 630)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	25	(39 708 296)	(8 517 274)	(19 792 924)
Activités de financement				
Emission d'actions		-	-	-
Emission d'emprunts		35 700 000	-	-
Remboursement d'emprunts		(27 071 897)	(47 538 996)	(65 124 049)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-	-	-
Dividendes versés		-	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	26	8 628 103	(47 538 996)	(65 124 049)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation de trésorerie		9 314 652	(51 727 935)	(58 567 413)
Trésorerie au début de l'exercice		30 880 595	89 525 207	89 448 009
Trésorerie à la clôture de l'exercice	23	40 195 247	37 797 272	30 880 596

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFACK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle, et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

L'historique de la société se présente ainsi :

La société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à Cinq millions (5.000.000) de Dinars divisé en Cinq cent mille (500.000) actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2003 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de 10 DT à 5 DT, et de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 500.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Octobre 2008, a décidé de porter le capital à 15.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 1,500 DT par actions portant jouissance le 1er Janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012, a décidé de porter le capital à **20.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **8 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Août 2015 a décidé, outre les modifications apportées aux statuts ayant adoptés la nouvelle dénomination « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** », d'augmenter le capital de la société de **20.000.000 DT** à **150.000.000 DT** à réaliser dans 3 opérations simultanées se détaillant comme suit :

- Incorporation des réserves à concurrence de 10.000.000 DT à puiser à hauteur de 9.500.000 DT de la prime d'émission et de 500.000 DT des réserves statutaires.
- Souscription en numéraire de 60.000.000 DT avec libération intégrale, et ce par une émission au pair et sans prime d'émission de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 DT.
- Souscription en numéraire, avec suppression des droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires, de 60.000.000 DT et ce par l'émission au pair de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 DT.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 Juin 2017 à la somme de **150.000.000 DT** divisé en **30.000.000 actions de 5 DT** chacune.

La société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Et les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)

- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 Mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara, et ce à partir de 1er janvier 2008.

La Banque est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « Créances sur la Clientèle » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARApportent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de **WIFAK INTERNATIONAL BANK**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et Ressources Spéciales** ».

2-6 : Evaluation des provisions

La Banque constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

Montant de l'engagement + Loyers impayés – Agios réservés – Intérêts de retard réservés – Valeur intrinsèque

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

2-6-1 : Les classes :

Retard de Minimum de provision nt à appliquer par classe

<i>.A : Actifs courants</i>	-	-
<i>.B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier</i>	Moins de 90 jours-	
<i>.B2 : Actifs incertains</i>	Entre 90 et 180 jours	20%
<i>.B3 : Actifs préoccupants</i>	Entre 180 et 360 jours	50%
<i>.B4 : Actifs compromis</i>	Plus que 360 jours	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A-Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais, - l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-6-2 : La valeur du bien donné en IJARA :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location
- Immeubles (terrain, construction,...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Jusqu'au 31 décembre 2016, la valeur d'origine est égale à la valeur d'acquisition du bien donné en IJARA. A partir de 2017, la valeur du bien replacé est considérée comme valeur d'origine pour l'évaluation des biens faisant l'objet d'un financement IJARA.

2-6-3 : Les garanties reçues

Bien que WIFAK INTERNATIONAL BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

2-6-4 : La provision collective

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par

WIFAK INTERNATIONAL BANK

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par la société WIFAK INTERNATIONAL BANK pour la détermination de la provision collective se présente ainsi :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont :
 - Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices TMM_{gi} selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec

-Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N) - (les engagements 2, 3 ou 4 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 0 ou 1 à la fin de l'année N) ; - TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ; -n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2015. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2015}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}$$

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2008-2011 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

- v. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } g_i \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_i \times TPM_{gi}$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

2-6-5 : La provision additionnelle

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

A : Ancienneté dans la classe B4 ; N :
Année d'arrêté des états financiers ;

M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Actuellement, l'activité de la banque se limite au produit « IJARA ».

A ce titre, elle adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats d'IJARA, et ce à partir de 1^{er} Janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Créances Sur la Clientèle ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 ainsi que les créances rééchelonnées non classées et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

2-9 : Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Assujettie partiel à la TVA depuis sa transformation en banque, la banque détermine annuellement le **prorata de déduction** de la TVA (chiffre d'affaires soumis à la TVA/Total de chiffre d'affaires de la banque). La TVA récupérable est celle déterminée par l'application du **prorata de déduction**. **Le reliquat fera partie des charges/ou des immobilisations. En 2017, le prorata de déduction est égal à 100%.**

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

2-12 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 30 juin 2016.

2-13 : Faits saillants de la période :

Le premier semestre de l'année 2017 a été marqué par :

- L'ouverture de neuf agences de la Banque WIB
- La poursuite de l'activité de la banque focalisée, sur le produit IJARA jusqu'à l'achèvement de la mise en place de l'infrastructure institutionnelle et la diversification de l'activité.
- L'avancement des travaux d'implémentation du Global Banking entamés depuis mars 2016.
- L'avancement dans la mise en place des politiques d'intervention et des process.
- L'avancement dans l'implémentation du réseau de la banque notamment le choix des sites et l'entame des travaux d'aménagement.
- Le renforcement des ressources humaines de la banque par le recrutement d'experts métiers conforté par le lancement d'un programme de formation adéquat en faveur de l'ensemble du personnel.
- L'amorce du processus d'adhésion et d'intégration dans le réseau bancaire.
- L'amélioration de la notation de Wifak Bank par Fitch Rating de BBB- à AA+ avec perspectives stables.
- La tenue de la Assemblée Générale Ordinaire de la banque ayant approuvé les états financiers au titre de l'exercice 2016.

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT

Les avoirs détenus en caisse et chez la Banque Centrale de Tunisie se présente au 30/06/2017 comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Avoirs détenus chez la BCT	5 810 288	-	99 583
Caisse (caisse, DAB et GAB)	2 135 406	303	4 080
Total	7 945 694	303	103 663

NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

L'analyse des Créances sur les établissements bancaires et financiers se présente comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Banques	32 249 555	37 822 957	30 790 887
Certificats de Leasing	-	5 000 000	5 000 000
Produit courus	186 174	446 412	3 711 42
Effets remis à l'encaissement	-	6 497	-
Total	32 435 729	43 275 866	36 162 029
Provisions sur actifs financiers	-62 477	-62 477	-62 477
Créances nettes	32 373 252	43 213 389	36 099 552

NOTES: CREANCES SUR LA CLIENTELE

La valeur nette de créances sur la clientèle, au 30 Juin 2017, a atteint **197 868 006 DT** contre **232 904 599 DT** au 30 Juin 2016, enregistrant une diminution de **35 036 593 DT**.

Les encours financiers et les créances d'Ijara s'analysent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Créances IJARA : Encours Financiers	186 794 928	223 507 334	208 369 582
Créances IJARA (encours des contrats non mis en force)	9 001 914	5 314 434	904 800
Créances IJARA : Impayés et autres facturations	20 327 369	18 822 091	19 249 397
Comptes débiteurs de la clientèle	13 790	-	-
Effet remis à l'encaissement	-	47 780	141 186
Marges constatées d'Avance	(983 972)	(1 172 291)	(1 082 126)
S/Total	215 154 029	246 519 348	227 582 839
Marges réservées	(1 651 271)	-970 350	(1 296 172)
Provisions – créances sur la clientèle	(15 634 752)	(12 644 399)	(14 695 373)
	(17 286 023)	(13 614 749)	(15 991 545)
Solde	197 868 006	232 904 599	211 591 294

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers	106 307 736	63 266 567	1 701 328	1 570 474	13 948 823	186 794 928
Impayés	-	7 595 402	548 984	867 103	7 888 534	16 900 023
Avances et acomptes reçus (a)	(3 787 715)	-	-	-	(901 376)	(4 689 091)
Autres créances	274 031	737 885	70 143	83 936	2 261 372	3 427 367
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTE	- 3 513 684	8 333 287	619 127	951 039	9 248 530	15 638 299
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTE	102 794 052	71 599 854	2 320 455	2 521 513	23 197 353	202 433 227
Produits réservés	-	211 512	71 515	130 011	1 238 233	1 651 271
Provisions suivant circulaire 91-24			66 703	297 721	13 166 340	13 530 764
Provisions additionnelles					399 588	399 588
Provisions collectives		1 704 400				1 704 400
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES		1 915 912	138 218	427 732	14 804 161	17 286 023
<i>Taux des créances classées au 30/06/2017</i>			1,15%	1,25%	11,46%	
			13,85%			
<i>Taux des créances classées au 31/12/2016</i>			1%	0,83%	9,21%	
			11%			
<i>Ratio de couverture des créances classées au 30/06/2017</i>			5,96%	16,96%	63,82%	
			54,82%			
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2016</i>			5,48%	21,34%	66,59%	
			57,70%			

(a) : Présenté au passif du bilan sous la rubrique « Dépôts et avoirs de la clientèle »

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

Le portefeuille titre commercial se compose principalement d'actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève au 30 Juin 2017 à **136 231 DT** contre **89 715 DT** au 30 Juin 2016 et **91 021 DT** au 31 Décembre 2016.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
Titres de participation (a)	1 123 100	1 123 100	1 123 100
Fonds d'investissement (b)	15 790 000	11 290 000	11 290 000
Emprunt obligataire national	160 000	200 000	200 000
Créances rattachées à l'emprunt obligataire national	-	25 352	7 005
Valeur brute	18 573 100	12 638 452	12 620 105
Provision (c)	(603 250)	(472 000)	(603 250)
Valeur Nette	17 969 850	12 166 452	12 016 855

(a): Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2017 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Total	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD SA	100	1	100 000	2003	3,33%
ERRYADA IMMOBILIERE	24 600	5	123 000	2008 - 2009	12,3%
ERRYADA SICAR	180 000	5	900 000	2009 - 2010	97,83%
Institut de l'APBEF	1	100	100	2010	
Total			1 123 100		

(b): Le fonds d'investissement s'analyse au 30 juin 2017 comme suit :

SICAR	Montant	Date d'affectation	Nature
SODIS SICAR SA	490 000	2003 - 2004 - 2005	Fond géré
ERRYADA SICAR SA	15 300 000	2009 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016-2017	Fond géré
Total	15 790 000		

(c) : Les provisions pour dépréciation des participations se détaillent comme suit:

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<i>Provisions / Participations directes</i>			
Participation MEDFOOD	100 000	100 000	100 000
Provisions / Participations directes	100 000	100 000	100 000
<i>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR</i>			
Participation SERPSUD	60 000	60 000	60 000
Participation MEDFOO	150 000	150 000	150 000
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR	210 000	210 000	210 000
<i>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par ERRYADA SICAR</i>			
Participation SOTUMAIL	162 000	162 000	162 000
Participation SOMOCER	131 250	-	131 250
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR	293 250	162 000	293 250
Total	603 250	472 000	603 250

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

Les valeurs immobilisées brutes au 30 juin 2017 se sont élevées à **55 754 949 DT** contre **22 587 882 DT** au 31 Décembre 2016, enregistrant une augmentation de **33 167 067 DT**.

Les acquisitions et les cessions de 1^{er} semestre 2017 se détaillent comme suit :

Désignation	Montant en DT
<u>Acquisitions</u>	<u>43 555 023</u>
Licences	3 650 000
Construction Centre d'affaire TUNIS	31 570 639
Constructions Sfax(*)	921 035
Agenc. & Aménag. Des Constructions	2 689 986
Matériel de Transport	179 000
Matériel informatique	3 987 050
Installations techniques, Agencements et aménagements	127 854
GAB/DAB	406 710
Equipements de bureau	22 749
<u>Reclassement immobilisations en cours</u>	<u>- 15 865 647</u>
<i>Reclassement Avances sur Construction Centre d'affaire TUNIS</i>	<i>- 6 926 600</i>
<i>Reclassement Immobilisations corporelles en cours - Constructions(*)</i>	<i>- 921 035</i>

<i>Reclassement Immobilisations corporelles en cours – Aménagement des constructions</i>	-	2 978 676
<i>Reclassement Immobilisations incorporelles en cours</i>	-	15 016
<i>Reclassement Immobilisations corporelles en cours - DATA CENTER</i>	-	3 317 717
<i>Reclassement Immobilisations incorporelles en cours - DATA CENTER</i>	-	249 951
<i>Reclassement Immobilisations corporelles en cours - MATERIEL INFORMATIQUE</i>	-	150 209
<i>Reclassement Immobilisations en cours – Système d'information</i>	-	1 306 443
<i>Immobilisations en cours</i>		<u>5 477 691</u>
<i>Immobilisations corporelles en cours – Aménagement des constructions</i>		4 143 894
<i>Immobilisations corporelles en cours – Agence Medenine</i>		477 000
<i>Immobilisations corporelles en cours – DAB/GAB</i>		111 801
<i>Immobilisations en cours – Système d'information</i>		744 996
TOTAL		<u>33 167 067</u>

Le tableau d'amortissement au 30 juin 2017 se présente ainsi :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Au 30 Juin 2017(Exprimé en dinars)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS CUMULES				Valeur Comptable Nette au 30/06/2017
	au 31/12/2016	Acquisition du 01/01/2017 au 30/06/2017	Cession - Reclassements	au 30/06/2017	Au 31/12/2016	Dotations aux amortissements	Réintégration des Amortissements	au 30/06/2017	
Logiciels	99 325	-	-	99 325	99 325	-	-	99 325	-
Licences et système d'information	536 930	3 650 000	-	4 186 930	131 131	182 264	-	313 395	3 873 535
Immobilisations incorporelles	636 255	3 650 000	-	4 286 255	230 456	182 264	-	412 720	3 873 535
Terrains	4 804 474	-	-	4 804 474	-	-	-	-	4 804 474
Constructions	979 901	32 491 674	-	33 471 575	241 884	35 308	-	277 192	33 194 383
Agenc. & Aménag. Des Constructions	142 184	2 689 986	-	2 832 170	100 458	45 478	-	145 936	2 686 234
Installations générales A.A.I Divers	182 364	127 854	-	310 218	105 222	9 553	-	114 775	195 443
Matériel de transport	920 380	179 000	-	1 099 380	642 442	45 378	-	687 820	411 560
Matériel informatique	735 656	3 987 050	150 209	4 572 497	278 152	291 759	-	569 911	4 002 586
GAB/DAB	-	406 710	-	406 710	-	10 121	-	10 121	396 589
Equipements de bureau	160 694	22 749	-	183 443	132 119	3 698	-	135 817	47 626
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	558	8	-	566	416
Immobilisations corporelles	7 926 635	39 905 023	150 209	47 681 449	1 500 835	441 303	-	1 942 138	45 739 311
Immobilisations incorporelles en cours	1 700 976	744 996	1 571 410	874 562	-	-	-	-	874 562
Immobilisations corporelles en cours	3 338 217	588 801	3 317 717	609 301	-	-	-	-	609 301
Avances sur immobilisations	8 985 799	4 143 894	10 826 311	2 303 382	-	-	-	-	2 303 382
TOTAUX	22 587 882	49 032 714	15 865 647	55 754 949	1 731 291	623 567	-	2 354 858	53 400 091

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
Charges à répartir(a)	6 765 099	2 021 904	3 694 544
Avances aux fournisseurs	159 907	46 425	45 993
Prêt fonds social, échéances à (-) un an	20 231	80 833	74 810
Etat, Retenues à la source récupérables	119 700	-	66 902
Crédit de TVA à reporter	6 226 601	-	190 524
Report d'impôt sur les sociétés	794 904	1 210 660	1 103 453
Acomptes provisionnels	-	97 942	293 827
TVA à régulariser	597 454	566 682	597 454
Personnel avances	9 604	10 662	21 694
Compte d'attente	1 471 028	205 687	213 345
Débiteurs divers	63 544	6 599	47 760
Dépôt et cautionnement versées	405 343	405 343	405 343
Charges constatées d'avance	293 933	181 159	317 025
Produits à recevoir	1 977 468	1 259 893	1 325 405
TCL à régulariser	88 159	88 159	88 159
Prêts fonds social à (+) d'un an	268 546	272 805	247 790
Comptes d'ajustement devises débit	634	-	-
Compensation reçue	307 144	-	-
TOTAL VALEUR BRUTE	19 569 299	6 454 753	8 734 028
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>	<i>(686 481)</i>	<i>(344 845)</i>	<i>(686 480)</i>
TOTAL NET	18 882 818	6 068 355	8 047 548

(a) Les charges à répartir se présentent comme suit :

Désignation	Dépenses du		VB au 30/06/2017	Cumul résorptions au 01/01/2017	Résorption du 01/01/2017 au 30/06/2017	Cumul résorptions au 30/06/2017	VCN au 30/06/2017
	VB au 01/01/2017	au 30/06/2017					
Frais d'émission des emprunts	1 141 394	-	1 141 394	917 974	91 082	1 009 056	132 338
Dépenses liées à l'augmentation du capital	2 753 859	2 199 843	4 953 702	198 508	465 578	664 086	4 289 616
Dépenses liées à la mise en place du système d'information	51 558	41 649	93 207	-	5 178	5 178	88 029
Dépenses liées à la communication	16 051	356 643	372 694	-	10 455	10 455	362 239
Location des agences	448 325	307 252	755 577	-	87 898	87 898	667 679
Dépenses liées à l'organisation	302 523	55 942	358 465	-	52 298	52 298	306 167
Dépenses liées au système monétique	6 001	319	6 320	-	999	999	5 321
Dépenses liées au système SWIFT	11 852	17 961	29 813	-	3 955	3 955	25 858
Dépenses liées au système de télécompensation	79 213	-	79 213	-	13 201	13 201	66 012
Autres charges à répartir	283 465	-	283 465	283 215	250	283 465	-
Dotations aux amortissements (data center)	-	190 893	190 893	-	10 605	10 605	180 288
Prime de démarrage	-	679 290	679 290	-	37 738	37 738	641 552
Total	5 094 241	3 849 792	8 944 033	1 399 697	779 237	2 178 934	6 765 099

NOTE 10 : DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
Compte a vue	13 145 576	-	-
Compte d'épargne	4 061 165	-	-
Autres produits financiers	3 836 000	-	-
Avances et acomptes reçus des clients	4 782 042	3 255 532	3 319 186
Créance rattachées sur HissebTawfir	10 836	-	-
Dettes rattachées sur dépôts	(10 569)	-	-
Total	25 825 047	3 255 532	3 319 186

NOTE 11: EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 30 Juin 2017 la somme de **108 663 635 DT** contre **117 749 530 DT** au 30 Juin 2016. Le détail est comme suit :

		30-juin		31/12/2016
		2017	2016	
Emprunts (échéances à plus d'un an)	(a)	46 455 579	44 184 842	34 817 373
Emprunts (échéances à moins d'un an)	(b)	59 916 650	68 644 336	60 926 754
Billets de trésorerie		-	2 500 000	2 000 000
Dettes rattachées	(c)	2 291 406	2 420 352	1 829 829
TOTAL		108 663 635	117 749 530	99 573 956

(a) Les emprunts à plus d'un an au 30 juin 2016 s'analysent comme suit :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
<input type="checkbox"/> Emprunt Obligataire	-	4 000 000	4 000 000
<input type="checkbox"/> Emprunt Amen Bank	6 386 124	9 282 104	7 680 762
<input type="checkbox"/> Emprunts BH	1 421 631	2 471 194	1 955 761
<input type="checkbox"/> Emprunts MOURABHA ZITOUNA	23 723 077	-	-
<input type="checkbox"/> Emprunts BT	-	1 600 000	800 000
<input type="checkbox"/> Emprunts ATB	2 400 000	4 400 000	3 400 000
<input type="checkbox"/> Emprunts BTE	1 443 231	2 491 136	1 977 233
<input type="checkbox"/> Emprunts STB	-	1 000 000	-
<input type="checkbox"/> Emprunts BTL	1 000 000	2 000 000	1 500 000
<input type="checkbox"/> Emprunts ABC Bank	1 831 516	3 590 408	2 753 617
<input type="checkbox"/> Emprunts BNA	2 750 000	4 850 000	3 750 000
<input type="checkbox"/> Emprunts QNB	5 500 000	8 500 000	7 000 000
	46 455 579	44 184 842	34 817 373

(b) Les emprunts à moins d'un an au 30 Juin 2017 s'analysent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	55 916 650	64 644 336	56 926 754
TOTAL	59 916 650	68 644 336	60 926 754

(c) Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

TABLEAU DES EMPRUNTS

AU 30 juin 2017

(exprimé en D.T)

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations		Soldes 30/06/2017	Échéance à Moins d'un an au		Échéances à Plus d'un an au	
			01/01/2017 AU 30/06/2017	Remboursement 01/01/2017 AU 30/06/2017		30/06/2017	30/06/2017		
B.T10	3 000 000	900 000	-	300 000	600 000	-	600 000	-	-
B.T11	1 500 000	450 000	-	150 000	300 000	-	300 000	-	-
B.T12	3 000 000	900 000	-	300 000	600 000	-	600 000	-	-
B.T13	500 000	150 000	-	50 000	100 000	-	100 000	-	-
	8 000 000	2 400 000	-	800 000	1 600 000	-	1 600 000	-	-
BTE 4	5 000 000	2 986 808	-	495 671	2 491 137	-	1 047 906	-	1 443 231
	5 000 000	2 986 808	-	495 671	2 491 137	-	1 047 906	-	1 443 231
STB 5	3 000 000	300 000	-	300 000	-	-	-	-	-
STB 6	3 000 000	300 000	-	300 000	-	-	-	-	-
STB 7	3 000 000	300 000	-	300 000	-	-	-	-	-
STB 8	3 000 000	303 831	-	303 831	-	-	-	-	-
STB 9	2 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-	-	-
STB 10	1 000 000	100 000	-	100 000	-	-	-	-	-
STB 11	1 000 000	200 000	-	100 000	100 000	-	100 000	-	-
STB 12	3 000 000	600 000	-	300 000	300 000	-	300 000	-	-
STB 13	6 000 000	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000	-	-
	25 000 000	3 503 831	-	2 503 831	1 000 000	-	1 000 000	-	-
BTL 6	3 000 000	1 500 000	-	300 000	1 200 000	-	600 000	-	600 000
BTL 7	2 000 000	1 000 000	-	200 000	800 000	-	400 000	-	400 000
	5 000 000	2 500 000	-	500 000	2 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
BNA 2	4 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-	-	-
BNA 3	3 000 000	150 000	-	150 000	-	-	-	-	-
BNA 4	3 000 000	300 000	-	300 000	-	-	-	-	-
BNA 5	1 000 000	150 000	-	100 000	50 000	-	50 000	-	-
BNA 6	1 000 000	150 000	-	100 000	50 000	-	50 000	-	-
BNA 7	5 000 000	2 750 000	-	500 000	2 250 000	-	1 000 000	-	1 250 000
BNA CUN 1	5 000 000	3 000 000	-	500 000	2 500 000	-	1 000 000	-	1 500 000
	22 000 000	6 700 000	-	1 850 000	4 850 000	-	2 100 000	-	2 750 000
BH 09	5 000 000	2 968 585	-	497 391	2 471 194	-	1 049 563	-	1 421 631
	5 000 000	2 968 585	-	497 391	2 471 194	-	1 049 563	-	1 421 631
ATB9	2 000 000	100 000	-	100 000	-	-	-	-	-
ATB10	1 500 000	75 000	-	75 000	-	-	-	-	-
ATB11	1 500 000	78 947	-	78 947	-	-	-	-	-
ATB12	5 000 000	2 000 000	-	500 000	1 500 000	-	1 000 000	-	500 000
ATB13	3 000 000	1 800 000	-	300 000	1 500 000	-	600 000	-	900 000
ATB14	2 000 000	1 600 000	-	200 000	1 400 000	-	400 000	-	1 000 000
	15 000 000	5 653 947	-	1 253 947	4 400 000	-	2 000 000	-	2 400 000
ABC 10	7 000 000	3 798 408	-	712 528	3 085 880	-	1 483 601	-	1 602 279

ABC 11	1 000 000	591 894	-	99 983	491 911	262 674	229 237
	8 000 000	4 390 302	-	812 511	3 577 791	1 746 275	1 831 516
AMEN BANK1	1 000 000	56 031	-	56 031	-	-	-
AMEN BANK2	1 000 000	56 135	-	56 135	-	-	-
AMEN BANK3	2 000 000	336 184	-	222 602	113 582	113 582	-
AMEN BANK4	1 000 000	168 344	-	111 466	56 878	56 878	-
AMEN BANK5	1 000 000	211 146	-	104 884	106 262	106 262	-
AMEN BANK6	1 000 000	250 000	-	100 000	150 000	150 000	-
AMEN BANK7	2 000 000	1 142 856	-	142 857	999 999	285 713	714 286
AMEN BANK8	2 000 000	1 214 286	-	142 857	1 071 429	285 715	785 714
AMEN BANK9	2 000 000	1 285 714	-	142 857	1 142 857	285 714	857 143
AMEN BANK10	2 000 000	1 285 715	-	142 857	1 142 858	285 715	857 143
AMEN BANK11	2 000 000	1 285 715	-	142 857	1 142 858	285 715	857 143
AMEN BANK12	1 500 000	1 178 095	-	139 170	1 038 925	293 835	745 090
AMEN BANK13	1 500 000	1 130 248	-	156 932	973 316	331 450	641 866
AMEN BANK14	2 000 000	1 540 185	-	197 042	1 343 143	415 404	927 739
	22 000 000	11 140 654	-	1 858 547	9 282 107	2 895 983	6 386 124
QNB 1	4 000 000	2 600 000	-	400 000	2 200 000	800 000	1 400 000
QNB 2	3 000 000	1 950 000	-	300 000	1 650 000	600 000	1 050 000
QNB 3	3 000 000	1 950 000	-	300 000	1 650 000	600 000	1 050 000
QNB 4	3 000 000	2 100 000	-	300 000	1 800 000	600 000	1 200 000
QNB 5	2 000 000	1 400 000	-	200 000	1 200 000	400 000	800 000
	15 000 000	10 000 000	-	1 500 000	8 500 000	3 000 000	5 500 000
ELBARAKA 1	24 000 000	24 000 000	10 000 000	10 000 000	24 000 000	24 000 000	-
ELBARAKA 2	500 000	500 000	-	-	500 000	500 000	-
ELBARAKA 3	5 000 000	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-
ELBARAKA 4	5 000 000	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-
	34 500 000	34 500 000	10 000 000	10 000 000	34 500 000	34 500 000	-
Takafulia 1	2 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
	2 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-
	20 000 000	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	-	25 700 000	-	25 700 000	1 976 923	23 723 077
	25 700 000	-	25 700 000	-	25 700 000	1 976 923	23 723 077
TOTAL	214 200 000	97 744 127	35 700 000	27 071 898	106 372 229	59 916 650	46 455 579

NOTE 12: AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique au 30/06/2017 a atteint 21 912 818DT contre 12 648 258 DT au 30/06/2016 et s'analyse comme suit :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
Fournisseurs d'immobilisations Ijara	6 272 040	1 249 640	1 752 287
Fournisseurs factures non parvenues	2 051 940	295 717	471 398
Fournisseurs d'immobilisations Ijara, effets à payer	5 369 157	5 301 379	2 724 116
Fournisseurs divers	140 665	628 516	1 686 009
Dettes provisionnées pour congés payés	473 156	571 143	237 374
Personnel, rémunérations dues	924	1 230	58 836
Avance sur TFP	70 038	-	70 038
Etat impôts et taxes	1 268 396	781 093	1 278 826
Etat autres impôts et taxes (Contribution conjoncturelle)	-	-	536 638
Organismes sociaux	622 292	235 547	461 348
Charges à payer	3 837 056	2 344 173	3 054 724
Compte d'attente	51 787	206 941	271 620
Actionnaires Dividendes à payer	-	-	-
Autres comptes créditeurs	-	19 125	19 166
Impôt sur les bénéfices de la période	372 841	661 540	1 037 192
Provision pour indemnité de départ à la retraite	361 971	177 284	241 971
Assurance clients	394 566	174 930	223 670
Compensation à régler	97 195	-	-
Comptes d'ajustement devises crédit	18 811	-	-
Exigibles après encaissement	509 983	-	-
	21 912 818	12 648 258	14 125 213

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 30 Juin 2017 se sont élevés à **172 174 442 DT** contre **169 740 619 DT** au 30 Juin 2016.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Réserve légale	1 867 419	1 599 923	1 599 923
Fonds social	653 591	644 859	649 464
Réserves pour réinvestissements exonérés	16 810 000	12 310 000	12 310 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000	220 000
Autres réserves	1 645 000	1 645 000	1 645 000
Résultats reportés	582 431	216 676	216 676
Effet des modifications comptables	-	-	200 370
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	171 778 441	166 636 458	166 841 433
Résultat de la période	396 001	3 104 161	4 932 880
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	172 174 442	169 740 619	171 774 313

Le résultat par action se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>		
	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Résultat par action	0,013	0,100	0,160

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Au 30 Juin 2017

(Exprimé en dinars)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Au 30/06/2017

(Exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Fonds social	Réserves pour réinvesti.	Autres Réserves	Résultats reportés	modifications comptables	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 /12/2016	150 000 000	-	1 599 923	649 464	12 310 000	1 865 000	216 676	200 370	4 932 880	171 774 313
Affectations du résultat 2016	-	-	267 496	-	4 500 000	-	365 755	- 200 370	- 4 932 880	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes à verser sur le bénéfice de l'année 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	4 127	-	-	-	-	-	4 127
Résultat au 30/06/2017	-	-	-	-	-	-	-	-	396 001	396 001
Solde au 30/06/2017	150 000 000	-	1 867 419	653 591	16 810 000	1 865 000	582 431	-	396 001	172 174 442

NOTE 14: MARGES ET REVENUS ASSIMILES

Les revenus se sont élevés au 30/06/2017 à **9 867 426 DT** contre **12 617 000 DT** au 30 Juin 2016 accusant ainsi une diminution de l'ordre de **2 749 574DT**

L'analyse des revenus se présente ainsi :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	15 512	-	-
Revenus d'Ijara	9 588 662	11759662	22652771
Variation des produits réservés	(355 099)	(153 005)	(478 827)
Autres Produits IJARA	-	-	-
Revenu des dépôts auprès des établissements financiers	618 351	1010343	1792525
Total	9 867 426	12 617 000	23 966 469

NOTE 15 : COMMISSIONS

Le détail de cette Rubrique au 30/06/2017 est le suivant :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Effets, chèques et opérations diverses	1 205	-	-
Commerce extérieur et change	4 800	-	-
Frais de tenue de compte	10 569	-	-
Opérations monétiques	14 068	-	-
Frais de rejet	198 727	213 689	429 742
Frais de dossiers et de suivi	38 133	76 899	159 244
Frais de résiliation, produits sur rachat & cession	168 524	175 307	315 916
Total	436 026	465 895	904 902

NOTE 16 : CHARGES ENCOURUS ET ASSIMILEES

Le solde de cette rubrique a atteint **3 434 180 DT** au 30/06/2017 contre **4 637 819 DT** au 30/06/2016, soit une variation de **1 203 639DT**. Il représente principalement des charges encourues sur les ressources financières.

NOTE 17 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES, HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2017 à **939 379DT** contre **1 720 029** au 30 Juin 2016 et s'analyse comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	2 504 093	2 381 639	4 639 845
Dotations aux provisions collectives	-	-	434 293
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	157 330	457 413
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(1 564 714)	(818 940)	(1 460 465)
Reprise sur provision sur autres actifs	-	-	-
Pertes sur créances	-	-	-
TOTAL	939 379	1 720 029	4 071 086

NOTE 18 : FRAIS DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Salaires et compléments de salaires	4 215 543	1 498 041	4 090 666
Dotations aux provisions pour congés à payer	235 782	23 619	236 365
C.N.S.S	890 492	250 132	813 815
Accident de travail	21 018	9 574	24 044
Assurance groupe	101 923	30 581	126 750
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	120 000	88 537	64 686
Sous total	5 584 758	1 900 537	5 356 326
Transfert de charges (*)	(1 810 701)	-	(1 441 781)
Total des charges de personnel	3 774 057	1 900 484	3 914 545

(*) : il s'agit des charges transférées en « charges à répartir » et « Système d'information encours ».

NOTE 19 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30/06/2017 à 1 149 095 DT contre 803 311 DT au 30/06/2016. Elles sont analysées comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Achat fournitures	151 269	75 099	173 594
Carburant	33 555	26 529	58 585
Impôts et taxes	178 146	98 454	206 966
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	102 539	185 564	329 997
Frais postaux et télécommunication	132 745	83 808	172 355
Entretien, réparation et maintenance	112 593	96 922	223 504
Déplacements, missions et réceptions	45 642	47 683	93 052
Dons et subventions	14 007	1 000	6 325
Location	133 041	56 270	100 597
Jetons de présence	13 125	38 125	93 125

Charges BVMT & STICODEVAM	49 692	39 986	52 562
Publicité publication et relations publiques	3 685	20 846	40 769
Primes d'assurance	7 104	16 692	37 087
Etude, recherche	20 301	-	59 755
Electricité et eau	13 571	16 333	37 767
Autres	184 425	-	-
Sous total	1 194 440	803 311	1 720 727
Transfert de charges (*)	(45 345)	-	(34 687)
TOTAL	1 149 095	1 900 484	1 686 040

(*) : il s'agit des charges transférées en « charges à répartir » et « Système d'information encours »

NOTE 20 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une augmentation de 1 085 225 par rapport au 30 Juin 2016. Elles se détaillent au 30/06/2017 comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations	432 770	115 450	287 687
Dotations aux résorptions des charges à répartir	779 128	11 223	159 975
Total	1 211 898	126 673	447 662

NOTE 21 : SOLDE EN GAIN/PERTE PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES

La rubrique « solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires » s'élève au 30 juin 2017 à 652 063 DT Présentant l'apurement des plus-values réalisées sur des opérations de cession et/ou de remplacement des biens donnés en IARA.

NOTE 22 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de l'impôt sur les bénéfices de 35%.

L'impôt sur les bénéfices au 30/06/2017 comparé à 30/06/2016 se présente comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Impôt sur les bénéfices	3 232	594 548	778 140
Impôt sur les bénéfices de la période	3 232	594 548	778 140

NOTE 23 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » au niveau de l'état de flux de trésorerie se

présente compose comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	7 945 694	303	103 663
Banques	32 249 553	37 822 957	30 790 887
Banque centrale et CCP Passif	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	-	(115 703)	(13 954)
Portefeuille commercial	-	89 715	-
Total	40 195 247	37 797 272	30 880 596

NOTE 24 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 30 Juin 2017 40 394 845 DT contre 4 328 335DT au 30 Juin 2016.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	81 312 383	75 547 982	149 350 016
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	22 505 594	-	-
Charges d'exploitation bancaire décaissées (Charge sur Crédits et Commissions)	(6 061 817)	(4 804 997)	(9 084 226)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	5 000 000	(5 000 000)	(5000000)
Titres de placement	(45 210)	-	(33 529)
Sommes versées au personnel, aux Fournisseurs et créiteurs divers	(55 230 755)	(61 425 242)	(108 984 843)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(7 085 350)	10 592	102 142
Impôts sur les bénéfices payés	-	-	-
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	40 394 845	4 328 335	26 349 560

NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 30 Juin 2017, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent -39 708 296 DT contre -8 517 274DT au 30 Juin 2016 présentant le détail suivant :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	7 005	-	19 706
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement	(5 960 000)	(4 500 000)	(4 500 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	(33 755 301)	(4 017 274)	(15 312 630)
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT	(39 708 296)	(8 517 274)	(19 792 924)

NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 30 Juin 2017, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement présentent un total de 8 628 103 DT contre -47 538 996 DT au 30 Juin 2016.

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Emission d'actions	-	-	-
Emission / Remboursement d'emprunts	35 700 000	-	-
Augmentation \ diminution ressources spéciales	(27 071 897)	(47 538 996)	(65 124 049)
Dividendes versés	-	-	-
TOTAL	<u>8 628 103</u>	<u>(47 538 996)</u>	<u>(65 124 049)</u>

NOTE 27 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers arrêtés au **30 Juin 2017** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 19 Septembre 2017 date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS SEMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2017**

Dans le cadre du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** ; et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité financière, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels arrêtés au **30 juin 2017** qui font apparaître un total de bilan de **328 575 942DT**, un bénéfice net de **396 001 DT** et une augmentation de la trésorerie de **9 314 652 DT**.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que celui-ci soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements, l'évaluation des risques, des agios réservés et des provisions devant être constituées au titres des créances classées ou au titres d'autres actifs de la société au **30 juin 2017**, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers semestriels de la société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** arrêtés au **30 juin 2017** conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 20 Septembre 2017

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

TCA

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Béchir NEDRI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

MODERN LEASING

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société MODERN LEASING publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagné de l'avis des commissaires aux comptes Mr Mohamed AMMAR et Mme Sana JAMOSSI DERBEL.

MODERN LEASING

BILAN ARRETE AUX

(En dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Liquidités et équivalents de liquidités	1	2 809 458	5 258 900	10 432 083
Créances sur la clientèle	2	303 630 993	240 179 171	262 150 567
Créances de Leasing : Encours financiers		303 978 004	240 762 839	262 162 216
Moins : provisions 1		<9 017 242>	<8 952 279>	<8 804 304>
		294 960 762	231 810 560	253 357 911
Créances de Leasing : Impayées		18 972 501	15 889 893	15 714 430
Moins : provisions 2		<12 648 112>	<9 616 888>	<10 440 570>
		6 324 388	6 273 005	5 273 860
Créances de leasing encours		2 345 843	2 095 606	3 518 796
Portefeuille titre de placement		0	0	6 000 000
Portefeuille titres d'investissement	3	6 834 809	5 482 991	5 397 307
Titres d'investissement		7 427 978	5 978 476	5 978 476
Moins : provisions 3		<593 169>	<495 485>	<581 169>
Valeurs immobilisées	4	1 523 820	1 430 196	1 420 936
Immobilisations propres		4 466 063	4 101 074	4 244 716
Moins : Amortissement		<2 942 243>	<2 670 878>	<2 823 781>
Autres Actifs	5	11 336 896	8 359 604	6 830 400
TOTAL DES ACTIFS		326 135 977	260 710 862	292 231 294

MODERN LEASING

BILAN ARRETE AUX 30/06/2017

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES				
PASSIFS				
Dettes envers les établissements financiers	6	2 167 802	6 411	6 411
Dettes envers la clientèle	7	2 061 737	1 821 327	1 886 673
Emprunts et dettes rattachées	8	260 684 253	195 220 671	221 595 293
Fournisseurs et comptes rattachés	9	17 377 741	19 270 154	23 148 076
Autres passifs courants	10	2 444 978	3 589 328	3 294 304
Total des passifs		284 736 510	219 907 890	249 930 756
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves légales		1 316 954	1 115 359	1 115 359
Autres réserves		3 445 539	3 445 539	3 445 539
Réserves pour fonds social		247 565	167 162	157 737
Résultats reportés		180 306	149 997	149 997
Total des capitaux propres avant résultat		40 190 364	39 878 057	39 868 633
Résultat de l'exercice		1 209 103	924 914	2 431 904
Total des capitaux propres après résultat	11	41 399 467	40 802 971	42 300 537
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		326 135 977	260 710 862	292 231 294

MODERN LEASING

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(En dinars tunisiens)

30/06/2017 30/06/2016 31/12/2016

ENGAGEMENTS DONNES

Engagement de financement en faveur de la clientèle	30 279 073	30 896 786	28 616 925
Engagements sur titres	0	0	0
Engagements donnés	30 279 073		28 616 925

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties Reçues	2 915 850	3 354 000	2 915 850
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	55 119 440	45 423 247	47 762 799
Valeurs des biens, objet de leasing	278 462 397	217 220 333	236 840 115
Engagements reçus	336 497 687	265 997 580	287 518 764

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Emprunts obtenus non encore encaissés	19 000 000	0	8 000 000
Engagements réciproques	19 000 000	0	8 000 000

MODERN LEASING

ETAT DE RESULTAT

(En dinars tunisiens)

Désignation	Notes	30/06/2017	30/06/2016 (*)	31/12/2016 (*)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêt de crédit bail		14 070 638	11 145 811	23 304 102
Autres produits d'exploitation		940 011	857 623	1 770 277
Variation des produits réservés		<361 844>	<87 828>	<169 890>
Charges financières nettes (*)		<8 073 674>	<6 372 949>	<13 113 074>
Produit du portefeuille commercial et d'investissement		96 717	102 804	112 242
Produits nets	12	6 671 847	5 645 460	11 903 656
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	13	<1 522 591>	<1 312 301>	<3 030 671>
Dotation nette aux provisions pour créances douteuses	14	<2 032 045>	<1 501 831>	<2 095 476>
Dotations sur titres		<12 000>	0	<85 684>
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	15	<118 462>	<136 261>	<289 164>
Dotations aux provisions pour risques et charges		0	0	<200 000>
Autres charges d'exploitation (*)	16	<1 359 254>	<1 378 053>	<2 860 166>
Total des charges d'exploitation		<5 044 353>	<4 328 446>	<8 561 162>
Résultat d'exploitation		1 627 495	1 317 014	3 342 494
Autres gains ordinaires	17	39 911	22 604	132 065
Autres pertes ordinaires		<2 307>	<2 307>	<3 387>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 665 099	1 337 312	3 471 172
Impôt sur les sociétés		<455 996>	<412 398>	<766 309>
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 209 103	924 914	2 704 863
Eléments extraordinaires		0	0	<272 959>
Résultat net de l'exercice		1 209 103	924 914	2 431 904

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notre 2.5)

MODERN LEASING

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(En dinars tunisiens)

30/06/2017 30/06/2016 31/12/2016

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Encaissements reçus des clients	79 445 796	68 770 727	141 532 564
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	-118 341 392	-56 160 739	-137 578 446
Sommes versés au personnel	-1 663 427	-1 572 286	-2 740 579
Titres de placement et participation	6 000 000	0	-6 000 000
Intérêts payés CMT	-8 087 232	-7 120 501	-13 513 366
Autres flux de trésorerie	-1 249 663	-2 159 187	-3 932 676
Etat impôts et taxes payés	-1 193 925	-212 857	-569 709
Encaissement restitution TVA	0	0	5 697 737
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-45 089 844	1 545 158	-17 104 475

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	-221 347	-458 540	-652 606
Enc. de la cession d'immo. Propres	0	0	0
Déc. de l'acquis. d'immo. Financières	-1 450 000	-300 000	-300 000
Enc de la cession. d'immo. Financières	0	350 500	350 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-1 671 347	-408 040	-602 106

Flux de trésorerie liés au financement

Libération du capital	0	0	0
Dividendes et autres distributions	-2 100 000	0	-1 749 749
Enc. provenant des emprunts	212 000 000	165 000 000	375 000 000
Remboursements d'emprunts	-172 922 825	-164 908 181	-349 141 550
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	36 977 175	91 819	24 108 700

Variation de trésorerie	-9 784 016	1 228 937	6 402 119
Trésorerie au début de l'exercice	10 425 672	4 023 553	4 023 553
Trésorerie à la clôture de l'exercice	641 656	5 252 489	10 425 672

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2017

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « MODERN LEASING » arrêtés au 30 Juin 2017, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « Modern Leasing » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique;
- Convention de la périodicité;
- Convention de rattachement des charges aux produits;
- Convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes:

a. Créances immobilisées:

Les contrats de leasing établis par Modern Leasing transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de cette norme, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de

location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de leasing.

b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing:

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir:

- Les cautions bancaires;
- Les actifs financiers affectés;
- Les dépôts de garantie;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien:

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

c. Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing:

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations..

La société « MODERN LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- d) Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- e) Détermination de la provision collective à constater

2.2. Comptabilisation des charges en courues:

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles:

a. Immobilisations incorporelles:

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles:

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Présentation des états financiers:

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Modern Leasing et des résultats de ses opérations, la société a opté pour la présentation des éléments du bilan selon leur nature par rapport à l'activité de leasing en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité. Cette présentation est inspirée de celle préconisée par la Norme Comptable Tunisienne (NCT 21) relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de manière à déterminer certaines valeurs et soldes intermédiaires spécifiques à l'activité.

2.5. Retraitements opérés pour les besoins de la comparabilité

Par rapport au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2016, les états financiers au 30 juin 2017 traduisent un changement de méthode de présentation au niveau des états de résultat.

Les résorptions des frais d'émission des emprunts étaient classés parmi les autres charges d'exploitation. Au 30 juin 2017, elles sont présentées parmi les « charges financières nettes ».

Les retraitements opérés sont :

Rubriques retraitées	30/06/2016	31/12/2016	Commentaire
Charges financières nettes	+ 70 866	+ 146 971	Ces montants concernent les résorptions des frais d'émission des emprunts
Autres charges d'exploitation	- 70 866	- 146 971	

3. NOTESEXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 Juin 2017, à 2 809 458 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Banques	2 808 639	5 257 761	10 429 733
Caisses	819	1 139	2 350
Total	2 809 458	5 258 900	10 432 083

Note 2 – Créances sur la clientèle:

Au 30 Juin 2017, le montant des créances sur la clientèle a atteint 303 630 939 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Créances de Leasing : Encours financiers	303 978 004	240 762 839	262 162 216
Créances de Leasing : Impayées	18 972 501	15 889 893	15 714 430
Créances de leasing encours	2 345 843	2 095 606	3 518 796
Total brut des créances de leasing	325 296 348	258 748 338	281 395 442
A déduire couverture			
Provisions sur encours financiers	-9 017 242	-8 952 279	-8 804 304
Marge et provisions sur impayés	-12 648 112	-9 616 888	-10 440 570
Total net des créances de leasing	303 630 993	240 179 171	262 150 567

Note 2.1 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 30 Juin 2017, le montant net des encours financiers a atteint 294 960 726 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Immobilisations données en Leasing	25 763 542	27 833 609	26 073 529
Amortissements Leasing	-24 424 725	-26 493 753	-24 734 474
Créances immobilisées	304 265 608	240 981 133	262 472 859
Sous-total	305 604 425	242 320 990	263 811 914
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-1 626 421	-1 558 151	-1 649 698
Créances de leasing : encours financiers	303 978 004	240 762 839	262 162 216
Provisions sur encours	-7 621 139	-7 586 959	-7 434 792
Provisions collectives	-1 351 021	-1 260 749	-1 351 021
Provisions additionnelles	-45 083	-104 571	-18 492
Total des provisions	-9 017 243	-8 952 279	-8 804 304
Valeurs	294 960 762	231 810 560	253 357 911

Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées brutes au 30 Juin 2017 a atteint 305 604 425 DT. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Paiements minimaux sur contrats actifs			
- Loyer à recevoir dans moins d'un an	92 323 866	77 473 076	85 619 179
- Loyer à recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	208 677 956	159 041 694	172 120 687
- Loyer à recevoir dans plus de 5 ans	4 602 603	5 806 220	6 072 048
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	305 604 425	242 320 990	263 811 914
Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	24 933 091	19 918 946	21 518 539
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	29 590 773	24 769 682	25 652 651
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	595 576	734 619	591 609
Total des produits financiers non acquis	55 119 440	45 423 247	47 762 799
Total	360 723 865	287 744 237	311 574 713

Note 2.2 – Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées» totalise au 30 Juin 2017, un solde net de 6 324 388 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Créances clients	18 972 501	15 889 893	15 714 430
Créances de leasing : Impayés	18 972 501	15 889 893	15 714 430
Provisions pour dépréciation comptes clients	-10 474 660	-7 887 342	-8 628 962
Produits réservés suite consolidation et relocations	-267 494	-267 494	-267 494
Marges réservées	-1 905 958	-1 462 052	-1 544 114
Total des provisions	-12 648 112	-9 616 888	-10 440 570
Valeurs Nettes	6 324 388	6 273 005	5 273 860

Note 2.3 – Analyse classification des actifs

	(A) Actifs Courants	(B1) Actifs nécessitant un suivi particulier	(B2) Actifs Incertains	(B3) Actifs préoccupants	(B4) Actifs Compromis	Total
Encours Financiers	206 452 240	77 167 234	6 645 402	3 964 581	11 374 967	305 604 425
Impayés	8 319	5 444 577	1 437 998	1 907 785	10 173 822	18 972 501
Intérêts Perçus d'avance	-273 364	-474 599	-98 969	-20 624	-758 865	-1 626 421
Contrat en instance de mise en force (voir actif)	2 277 242	68 601	0	0	0	2 345 843
CREANCES LEASING	208 464 438	82 205 812	7 984 432	5 851 742	20 789 924	325 296 348
Avances Reçues (*)	2 061 732		0	0	0	2 061 732
ENCOURS GLOBAL	206 402 706	82 205 812	7 984 432	5 851 742	20 789 924	323 234 616
ENGAGEMENT HORS BILAN	29 281 930	997 143	0	0	0	30 279 073
TOTAL ENGAGEMENT	235 684 636	83 202 955	7 984 432	5 851 742	20 789 924	353 513 689
Produits réservés (Marges)	0	0	266 942	333 810	1 572 701	2 173 452
Provisions (Encours + impayé)	0	0	290 727	1 191 338	16 613 734	18 095 799
Provisions additionnelles	0	0	0	0	45 083	45 083
Provisions collectives	1 014 016	337 004				1 351 021
TOTAL DE LA COUVERTURE	1 014 016	337 004	557 669	1 525 147	18 231 518	21 665 355
ENGAGEMENTS NETS	234 670 620	82 865 951	7 426 762	4 326 595	2 558 406	331 848 335
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2017			2,26%	1,66%	5,88%	
			9,79%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2016			9,44%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2016			10,30%			
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 30 juin 2017			6,98%	26,06%	87,69%	
			62,57%			
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2016			61,43%			
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 30 juin 2016			66,30%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

Note 4.2 – Analyse par type de matériels

L'analyse des encours financiers par type de matériel se présente comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Matériels roulant	264 704 965	207 661 955	230 414 248
Matériels spécifiques	40 118 405	30 878 405	30 096 860
Immobilier	18 127 135	18 112 371	17 365 538
Total	322 950 505	256 652 732	277 876 646

Note 2.5 – Analyse par secteur d'activité

L'analyse des encours financiers par secteur d'activité se présente comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Bâtiment et travaux publics	62 366 088	44 863 921	50 192 578
Industrie	31 463 914	26 426 085	26 980 824
Tourisme	6 143 667	3 794 336	4 350 967
Commerce et service	173 798 354	135 785 741	149 573 387
Agriculture	49 178 482	45 782 648	46 778 890
Total	322 950 505	256 652 732	277 876 646

Note 3– Portefeuille titres d'investissement:

Le solde net de ce poste s'élève 6 834 809 DT au 30 juin 2017 et s'analyse ainsi :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Immobilisations financières	7 427 978	5 978 476	5 978 476
Provisions sur immobilisations financières	-593 169	-495 485	-581 169
Total net	6 834 809	5 482 991	5 397 307

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 31/12/2016	Mouvements 2017		Valeurs au 30/06/17	Provisions			Valeurs nettes au 30/06/2017
		Acquisition/Reclassement	Cession		Déc. 2016	Dotations / reprises	30/06/2017	
STIMEC	15 084	0	0	15 084	11 457	0	11 457	3 627
SALIM	372 936	0	0	372 936	0	0	0	372 936
SIMSICAR	900 075	0	0	900 075	0	0	0	900 075
SGRC	199 990	0	0	199 990	0	0	0	199 990
BH TECHNOL	115 000	0	0	115 000	115 000	0	115 000	0
SIFIB	498	0	-498	0	0	0	0	0
UTB	5 998	0	0	5 998	5 998	0	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR	4 268 895	1 450 000	0	5 718 895	445 682	12 000	457 682	5 261 213
Fonds gérés ATID	100 000	0	0	100 000	3 032	0	3 032	96 968
Total	5 978 476	1 450 000	-498	7 427 978	581 169	12 000	593 169	6 834 809

Le portefeuille titres d'investissement au 30/06/2017 s'analyse comme suit:

Libellés	Nombre	Nombre de titres	% part	Valeurs au 30/06/2017	Provisions au 30/06/2017	Valeurs nettes au 30/06/2017
STIMEC	140 000	1 400	1,00%	15 084	11 457	3 627
SALIM	2 660 000	46 617	1,75%	372 936	0	372 936
SIMSICAR	3 600 000	180 015	5,00%	900 075	0	900 075
SGRC	200 000	19 999	10,00%	199 990	0	199 990
BH TECHNOL	80 000	1 150	1,44%	115 000	115 000	0
UTB	3 254 200	1 000	0,03%	5 998	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR				5 718 895	457 682	5 261 213
Fonds gérés ATID				100 000	3 032	96 968
Total				7 427 978	593 169	6 834 809

Note 4 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 30 Juin 2017 un total net de 1 523 820 DT et se détaille comme suit :

Libellés	<u>Val. Brute au 31/12/2016</u>	<u>Acquisition 2017</u>	<u>Cession 2017</u>	<u>Val. Brute au 30/06/2017</u>	<u>Amort au 31/12/16</u>	<u>Dotations 2017</u>	<u>Amort sur cession</u>	<u>Amort au 30/06/2017</u>	<u>VCN au 30/06/2017</u>
Logiciels	1 900 826	33 787	-	1 934 613	-1 706 579	-63 600	-	-1 770 179	164 434
Terrain	202 697	-	-	202 697	-	-	-	-	202 697
Constructions	703 399	-	-	703 399	-44 544	-6 258	-	-50 802	652 597
A.A.I.	348 041	6 823	-	354 864	-230 196	-14 561	-	-244 757	110 107
M.M.B.	159 446	761	-	160 207	-94 831	-7 889	-	-102 720	57 488
Matériels Informatiques	546 452	3 028	-	549 480	-538 545	-6 837	-	-545 382	4 098
Autres matériels	59 793	1 428	-	61 221	-43 411	-2 480	-	-45 891	15 330
Matériel roulant	258 788	31 873	-	290 661	-165 674	-16 837	-	-182 511	108 150
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	65274	143 646	-	208 920	-	-	-	-	208 920
<u>Total</u>	<u>4 244 716</u>	<u>221 347</u>	<u>0</u>	<u>4 466 063</u>	<u>-2 823 781</u>	<u>-118 462</u>	<u>0</u>	<u>-2 942 243</u>	<u>1 523 820</u>

Note 5 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2017 à 11 336 896 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Fournisseurs, avances et acomptes		3 496 728	0	2 415 129
Prêts au personnel long terme		124 643	92 236	85 818
Cautionnements		950	950	950
Frais d'émission des emprunts		360 255	196 015	334 910
Prêts au personnel court terme		187 652	160 467	204 501
Charges comptabilisées d'avance		350 281	318 831	326 192
Etat, impôts et taxes	5.1	6 729 079	7 546 164	3 345 924
Comptes d'attente		139 305	101 254	137 273
Débiteurs divers		6 627	2 310	1 153
Produits à recevoir		0	0	37 172
Total brut		11 395 519	8 418 227	6 889 023
Provisions pour dépréciations des actifs courants		-58 623	-58 623	-58 623
Total net		11 336 896	8 359 604	6 830 400

Note 5.1 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint 6 729 079 DT au 30 Juin 2017 détaillé comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Avance TFP	5 990	3 418	0
Retenues à la source sur placements & jetons	16 559	9 686	18 088
Acomptes provisionnels	229 893	174 225	522 675
Retenue à la source ATAWA	42 552	42 552	42 552
Etat, impôts et taxes, Report TVA	6 434 085	7 316 283	2 762 610
Total	6 729 079	7 546 164	3 345 924

Note 6– Dettes envers les établissements financiers :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 Juin 2017, à 2 167 802 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Banques	2 167 802	6 411	6 411
Total	2 167 802	6 411	6 411

Note 7 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2017 à 2 061 737 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Avances et acomptes reçus des clients	2 061 737	1 821 327	1 886 673
Total	2 061 737	1 821 327	1 886 673

Note 8 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2017 à 260 684 253 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Banques locales	147 332 509	87 788 703	107 055 336
Banques étrangères	12 000 000	0	12 000 000
Emprunts obligataires	15 600 000	20 800 000	20 800 000
Certificats de leasing	55 000 000	50 000 000	50 000 000
Certificats de dépôt	29 000 000	25 500 000	30 000 000
Total des emprunts	258 932 509	194 088 703	219 855 336
Intérêts courus sur emprunts bancaires et obligataires	1 259 480	780 062	1 648 857
Intérêts courus sur certificats de leasing	769 794	672 671	338 101
Intérêts constatées d'avance sur certificats de dépôt	-277 530	-320 765	-247 001
Total des dettes rattachées	1 751 744	1 131 967	1 739 957
Total des emprunts et dettes rattachées	260 684 253	195 220 671	221 595 293

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
BANQUES LOCALES						
BTE 2014	3 227 606	0	487 032	2 740 574	1 712 328	1 028 247
BTE 2015	3 699 623	0	468 995	3 230 628	2 240 344	990 284
BTE 2016	4796439	0	421 733	4 374 706	3 479 741	894 965
TOTAL BTE	11 723 668	0	1 377 759	10 345 909	7 432 413	2 913 496
STB 2012	1 000 000	0	500 000	500 000	0	500 000
STB 2012	500 000	0	500 000	0	0	0
STB 2015	3 750 000	0	500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
STB 2016	4750000	0	500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
STB 2016	4750000	0	500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
STB 2017	0	10 000 000	500 000	9 500 000	8 500 000	1 000 000
TOTAL STB	14 750 000	10 000 000	3 000 000	21 750 000	17 250 000	4 500 000
BIAT 2010	107 143		71 429	35 714	0	35 714
BIAT 2010	107 143		71 429	35 714	0	35 714
BIAT 2010	214 286		142 857	71 429	0	71 429
BIAT 2010	277 778		185 185	92 593	0	92 593
BIAT 2010	500 000		250 000	250 000	0	250 000
TOTAL BIAT	1 206 350	0	720 900	485 450	0	485 450
AMEN BANK 2010	71 429		71 429	0	0	0
AMEN BANK 2010	250 000		250 000	0	0	0
AMEN BANK 2010	214 286		142 857	71 429	0	71 429
AMEN BANK 2011	178 571		71 428	107 143	0	107 143
AMEN BANK 2011	446 429		178 572	267 857	0	267 857

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
AMEN BANK 2011	500 000		100 000	400 000	200 000	200 000
AMEN BANK 2014	989 783		205 304	784 479	347 440	437 039
AMEN BANK 2014	1 000 000		200 000	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK 2014	1 500 000		250 000	1 250 000	750 000	500 000
AMEN BANK 2014	600 000		100 000	500 000	300 000	200 000
AMEN BANK 2015	1 039 193		144 314	894 879	590 357	304 521
AMEN BANK 2015	750 000		100 000	650 000	450 000	200 000
AMEN BANK 2015	750 000		100 000	650 000	450 000	200 000
AMEN BANK 2015	800 000		100 000	700 000	500 000	200 000
AMEN BANK 2016	1 600 000		200 000	1 400 000	1 000 000	400 000
AMEN BANK 2016	950 000		100 000	850 000	650 000	200 000
AMEN BANK 2016	1 900 000		200 000	1 700 000	1 300 000	400 000
AMEN BANK 2017		2 000 000	0	2 000 000	1 600 000	400 000
TOTAL AMEN	13 539 691	2 000 000	2 513 905	13 025 786	8 537 798	4 487 989
TQB	857 143		285 714	571 429	0	571 429
TOTAL TQB	857 143	0	285 714	571 429	0	571 429
BH 2009	0		0	0	0	0
BH 2009	0		0	0	0	0
BH 2010	127 377		127 377	0	0	0
BH 2010	341 901		341 901	0	0	0
BH 2010	259 127		173 040	86 087	0	86 087
BH 2010	122 553		84 616	37 937	0	37 937
BH 2011	577 230		159 081	418 149	86 034	332 115
BH 2011	641 378		154 629	486 749	166 152	320 597
BH 2011	320 689		77 315	243 374	83 076	160 299

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BH 2012	1 285 404		309 686	975 718	333 207	642 511
BH 2012	359 359		76 483	282 876	124 196	158 680
BH 2012	2 018 336		380 995	1 637 341	841 993	795 348
BH 2013	2 965 740		349 290	2 616 450	1 867 532	748 918
BH 2013	3 134 784		343 268	2 791 516	2 059 497	732 019
BH 2014	6 954 517		672 965	6 281 552	4 865 813	1 415 739
BH 2015	8 214 286		714 286	7 500 000	6 071 429	1 428 571
BH 2017	0	10 000 000	357 143	9 642 857	8 214 286	1 428 571
BH 2017	0	10 000 000	0	10 000 000	8 571 429	1 428 571
CREDIT COURT TERME BH	0	10 000 000	0	10 000 000	0	10 000 000
TOTAL BH	27 322 681	30 000 000	4 322 075	53 000 606	33 284 642	19 715 964
ATTIJARI 2012	1 785 714		357 143	1 428 571	714 286	714 286
ATTIJARI 2014	3 811 087		325 265	3 485 822	2 802 668	683 153
ATTIJARI 2015	3 929 000		357 000	3 572 000	2 858 000	714 000
ATTIJARI 2016	4 630 000		370 000	4 260 000	3 520 000	740 000
ATTIJARI 2017	0	5 000 000	178 571	4 821 429	4 107 145	714 284
TOTAL ATTIJARI	14 155 801	5 000 000	1 587 979	17 567 822	14 002 099	3 565 723
BNA 2015	3 750 000	0	500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BNA 2016	4 750 000		500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
TOTAL BNA	8 500 000	0	1 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
ATB 2015	2 600 000		400 000	2 200 000	1 400 000	800 000
ATB 2016	2400000		300 000	2 100 000	1 500 000	600 000
TOTAL ATB	5 000 000	0	700 000	4 300 000	2 900 000	1 400 000
CREDIT AL BARAKA 2016	10 000 000		857 350	9 142 650	7 340 167	1 802 483
TOTAL AL BARAKA	10 000 000	0	857 350	9 142 650	7 340 167	1 802 483

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDIT BT 2017	0	10 000 000	357 143	9 642 857	8 214 286	1 428 571
TOTAL BT	0	10 000 000	357 143	9 642 857	8 214 286	1 428 571
Sous-total	107 055 334	57 000 000	16 722 825	147 332 509	104 461 404	42 871 105
BANQUES ETRANGERES						
CREDIT BIRD	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000	0
TOTAL BIRD	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000	0
Sous-total	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000	0
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	119 055 336	57 000 000	16 722 827	159 332 509	116 461 404	42 871 105
EMPRUNT OBLIGATAIRE						
EMPRUNT OBLIGATAIRE	20 800 000	0	5 200 000	15 600 000	10 400 000	5 200 000
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	20 800 000	0	5 200 000	15 600 000	10 400 000	5 200 000
TOTAL DES EMPRUNT OBLIGATAIRE	20 800 000	0	5 200 000	15 600 000	10 400 000	5 200 000
CERTIFICATS DE LEASING						
AL BARAKA BANK	35 000 000	50 000 000	50 000 000	35 000 000	0	35 000 000
TOTAL AL BARAKA BANK	35 000 000	50 000 000	50 000 000	35 000 000	0	35 000 000

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUE ZITOUNA	15 000 000	35 000 000	30 000 000	20 000 000	0	20 000 000
TOTAL AL BANK ZITOUNA	15 000 000	35 000 000	30 000 000	20 000 000	0	20 000 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE LEASING	50 000 000	85 000 000	80 000 000	55 000 000	0	55 000 000
CERTIFICATS DE DEPOTS						

SICAV BHO	12 500 000	39 500 000	40 500 000	11 500 000	0	11 500 000
TOTAL SICAV BHO	12 500 000	39 500 000	40 500 000	11 500 000	0	11 500 000
ASSURANCE SALIM	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	0	2 500 000
TOTAL ASSURANCE SALIM	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	0	2 500 000
SICAV TANIT	4 000 000	8 000 000	8 000 000	4 000 000	0	4 000 000
TOTAL SICAV TANIT	4 000 000	8 000 000	8 000 000	4 000 000	0	4 000 000
ATTIJARI OBL SICAV	4 500 000	9 000 000	9 000 000	4 500 000	0	4 500 000
TOTAL ATTIJARI OBL SICAV	4 500 000	9 000 000	9 000 000	4 500 000	0	4 500 000
ATTIJARI SICAR	3 500 000	7 000 000	7 000 000	3 500 000	0	3 500 000
TOTAL ATTIJARI SICAR	3 500 000	7 000 000	7 000 000	3 500 000	0	3 500 000
FCP DYNAMIQUE	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
TOTAL FCP DYNAMIQUE	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
CERTIFICAT DE DEPOT QNB	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL FCP DYNAMIQUE	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000

TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	30 000 000	70 000 000	71 000 000	29 000 000	0	29 000 000
--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	----------	-------------------

TOTAL GENERAL	219 855 336	212 000 000	172 922 827	258 932 509	126 861 404	132 071 105
----------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

9 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 30 Juin 2017, un solde 17 377 741 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Fournisseurs Leasing	16 818 180	18 783 164	22 260 265
Fournisseurs divers	559 561	486 989	887 810
Total	17 377 741	19 270 154	23 148 076

Note 10– Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 30 Juin 2017 à 2 444 978 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Etat, impôts et taxes	233 590	330 467	388 247
CNSS à payer	173 047	109 429	183 626
Compte d'attente	127 123	84 048	127 123
Tantièmes à payer	3 333	3 333	3 333
Dividendes à payer	641	1 750 193	444
Assurance Groupe	24 646	1 851	0
Impôts sur les bénéfices	455 996	412 398	766 309
Contribution conjoncturelle	0	0	272 959
Charges à payer	537 954	431 145	894 146
Provisions pour congés payés	282 208	180 509	182 509
Provisions pour risques	363 956	163 956	363 956
Produits constatés d'avance	128 465	122 000	111 652
Créditeurs divers	114 018	0	0
Total	2 444 978	3 589 328	3 294 304

Note 11 – Capitaux propres :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Capital social	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves légales	1 316 954	1 115 359	1 115 359
Réserves statutaires	304 492	304 492	304 492
Autres réserves	3 141 047	3 141 047	3 141 047
Prime liée au capital	0	0	0
Réserves pour fonds social	247 565	167 162	157 737
Modifications comptables	0	0	0
Résultats reportés	180 306	149 997	149 997
Total des capitaux propres avant résultat	40 190 364	39 878 057	39 868 633
Résultat de la période (1)	1 209 103	924 914	2 431 904
Total des capitaux propres après résultat	41 399 467	40 802 971	42 300 537
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	0,173	0,132	0,347

- (A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (B) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le poste « Capitaux propres » s'élève au 30 Juin 2017 à 41 399 467DT et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves Légales</u>	<u>Autres Réserves</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Modification comptable</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
Solde au 31/12/2015	35 000 000	996 412	3 179 047	304 492	117 092	413 312	176 208	1 451 423	41 637 987
Modifications Comptables			-338 000			514 208	-176 208		0
Solde retraité au 31/12/2015	35 000 000	996 412	2 841 047	304 492	117 092	927 520	0	1 451 423	41 637 987
Affectation du résultat		118 947	300 000		60 000	972 476	-	-1 451 423	0
Dividendes						-1 750 000			-1 750 000
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-9 930				-9 930
Résultat du premier semestre 2016								924 914	924 914
Solde au 30/06/2016	35 000 000	1 115 359	3 141 047	304 492	167 162	149 997	0	924 914	40 802 971
Résultat du premier semestre 2016 (annulation)								-924 914	-924 914
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-9 425				-9 425
Résultat net de l'exercice 2016								2 431 904	2 431 904
Solde au 31/12/2016	35 000 000	1 115 359	3 141 047	304 492	157 737	149 997	0	2 431 904	42 300 537
Réserves réinvestissements devenus libre			-1 450 000			1 450 000			0
Affectation du résultat de l'exercice 2016		201 595	1 450 000		100 000	680 309		-2 431 904	0
Dividendes						-2 100 000			-2 100 000
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-10 172				-10 172
Résultat du premier semestre 2017								1 209 103	1 209 103
Solde au 30/06/2017	35 000 000	1 316 954	3 141 047	304 492	247 565	180 306		1 209 103	41 399 467

Note 12 – Produits nets de leasing :

Les revenus nets de leasing s'élèvent au 30 Juin 2017 à 6 671 847 DT et s'analysent comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Loyers leasing	14 070 638	11 146 752	23 305 043
Dotation aux amortissements des immobilisations	0	-941	-941
Intérêts sur loyers leasing	14 070 638	11 145 811	23 304 102
- Dotation marge	-567 338	-373 162	-578 746
- Reprise marge	205 494	285 334	408 856
Variations des marges réservées	-361 844	-87 828	-169 890
Autres produits d'exploitation	940 011	857 623	1 770 277
- Intérêts de retard	536 705	528 502	1 155 706
- Services annexes	403 306	329 121	614 571
Charges Financières nettes	-8 073 674	-6 372 948 (*)	-13 113 074 (*)
Produit du portefeuille commercial et d'investissement	96 717	102 804	112 242
Produits nets de leasing	6 671 847	5 645 460	11 903 656

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notre 2.5).

Note 12.1 – Charges financières nettes :

Les charges financières s'élèvent au 30 Juin 2017 à D : 8 073 674 DT et se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Intérêts sur emprunts – ATB	153 869	175 546	351 647
Intérêts sur emprunts – BTE	413 932	301 297	756 431
Intérêts sur emprunts – BT	232 378	0	0
Intérêts sur emprunts – BNA	327 093	180 669	410 304
Intérêts sur emprunts – BH	1 080 476	1 067 311	2 009 786
Intérêts sur emprunts – BIAT	29 368	68 471	117 631
Intérêts sur emprunts – QNB	69 884	66 967	141 995
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	434 671	447 554	905 848
Intérêts sur emprunts – TQB	22 114	37 257	66 761
Intérêts sur emprunts – ATTIJARI BANK	476 217	358 869	863 407
Intérêts sur emprunts – STB	656 791	265 736	609 141
Intérêts sur emprunt obligataire	547 282	718 597	1 396 449
Intérêts sur emprunt - BIRD	381 139	0	139 555
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BHO	415 946	271 675	546 060
Intérêts sur certificat de dépôt ASS SALIM	83 466	84 692	168 209
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV ENTRPEISE	0	2 160	0

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Intérêts sur certificat de dépôt TANIT LA POSTE	142 240	154 018	365 217
Intérêts sur certificats de leasing ZITOUNA	608 454	531 627	1 049 628
Intérêts sur certificat de dépôt CGI	0	43 222	43 222
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAV	162 815	169 868	332 487
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI DYNAMIQUE	35 697	17 682	39 453
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAR	124 792	149 573	295 362
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	1 502 806	1 163 374	2 331 643
Total des charges financières des emprunts	7 901 427	6 276 164	12 940 236
Agios débiteurs	124 483	35 496	72 121
Agios créditeurs et intérêts des placements	-69 596	-25 682	-62 656
Pertes de changes	19 028	16 370	16 402
Gains de changes	-1 324	-266	0
Résorption des frais d'émission des emprunts	99 656	70 866 (*)	146 971 (*)
Total des autres charges nettes	172 247	96 784	172 838
TOTAL GENERAL	8 073 674	6 372 948	13 113 074

(*)Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notre 2.5).

Note 13 – Charges de personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2017 à 1 522 591 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Salaires primes et compléments de salaires	949 919	845 158	1 902 965
Charges connexes aux salaires	172 413	175 152	460 866
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	300 560	232 324	605 172
Variation de la provision pour congés à payer	99 699	59 667	61 668
Total	1 522 591	1 312 301	3 030 671

Note 14 – Dotations nettes (des Reprises) sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 Juin 2017, à 2 032 045 DT. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit:

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 662 396	2 202 693	3 521 911
Dotations aux provisions collectives	0	60 000	150 272
Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	-630 351	-760 861	-1 576 706
Total	2 032 045	1 501 831	2 095 476

Note 15 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2017 à 118 462 DT et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Logiciels	63 600	71 211	168 932
Constructions	6 258	4 768	8 641
A.A.I.	14 561	15 099	29 636
M.M.B.	7 889	7 212	15 910
M. Informatiques	6 837	13 876	26 721
Autres matériels	2 480	3 388	4 939
Matériels roulants	16 837	20 706	34 385
Total	118 462	136 261	289 164

Note 16 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2017 à 1 359 254 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Achats de matières et fournitures	116 035	104 517	203 080
Total des achats	116 035	104 517	203 080
Charges locatives	167 790	155 623	308 254
Entretiens et réparations	206 539	192 456	331 255
Primes d'assurances	17 550	23 937	29 937
Total des services extérieurs	391 880	372 016	669 446
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	90 574	124 665	287 487
Publicités, publications, relations publiques	121 896	228 515	582 703
Déplacements, missions et réceptions	42 202	50 872	84 823
Frais postaux et de télécommunications	96 483	76 564	146 958
Formation	42 455	36 034	0
Services bancaires	20 653	1 982	48 876
Divers services extérieurs	36 194	23 036	61 463
Total des autres services extérieurs	450 456	541 668	1 212 311
Jetons de présence	46 719	52 031	112 500
Rémunérations des Comités	7 031	5 625	19 563
Autres charges diverses	33 625	0	96 859
Total des charges diverses	87 375	57 656	228 922
Impôts et taxes sur rémunération	14 599	9 428	46 267
TCL	36 646	22 735	61 897
Droits d'enregistrement et de timbres	42 920	27 662	44 182
Autres impôts et taxes	1 821	0	18 097
Total des impôts et taxes	95 986	59 825	170 443

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Commission / C A	140 720	182 371	294 645
Commission SIFIB	16 354	11 501	15 001
BVMT bourse de TUNIS	9 001	4 500	9 001
Commission de gestion SIMSICAR	20 000	20 000	42 925
Autres commissions	31 448	23 999	14 393
Total des commissions	217 522	242 371	375 964
Total	1 359 254	1 378 052 (*)	2 860 166 (*)

(*) : Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notre 2.5).

Note 17 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 30 Juin 2017 à 39 911 DT. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés.

Note 18 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours du premier semestre 2017 a permis de clôturer les comptes de trésorerie au 30 juin 2017 avec un solde de 641 656 DT contre 10 425 672 DT au 31 décembre 2016.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde négatif de 45 089 844 DT au 30 juin 2017 contre un solde positif de 1 545 158 DT au 30 juin 2016.

Le solde de la trésorerie au 30 juin 2017 dont le montant s'élève à 641 656 Dinars se détaille comme suit:

Libellés	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Liquidités et équivalents de liquidités	2 809 458	5 258 900	10 432 083
Dettes envers les établissements financiers	2 167 802	6 411	6 411
Total	641 656	5 252 489	10 425 672

Note 19- Evénements postérieurs à la date de clôture:

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 14 Septembre 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30/06/2017

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 30 Avril 2015, et en application de l'article 21 bis nouveau de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la Loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la société Modern Leasing arrêtés au 30 juin 2017. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 326 135 977 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 1 209 103 DT.

2. La direction générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité

3. Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la société. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion des travaux

4. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « MODERN LEASING » au 30 Juin 2017 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que la société a reçu le 17 octobre 2016 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie réclamant :

- un complément d'impôt sur les sociétés de 531 376 DT (414 206 DT en principal et 117 170 DT en pénalités de retard) et une correction à la baisse du report de l'impôt sur les sociétés à la fin de l'exercice 2014 de 358 229DT.

- Et une correction à la baisse du report de la TVA à la fin de l'exercice 2015 de 140 000DT

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société dans les délais et ce conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux. La société a constitué courant l'exercice 2016 une provision pour un montant de 200 000 DT pour couvrir les risques liés aux principaux éléments de redressement réclamés par l'administration fiscale. Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

Tunis, le 18 septembre 2017

Les commissaires aux comptes

P/CMA

Mohamed AMMAR

P/JSCONSULTING

Sana JAMOUSSIDERBEL